

ACADEMIE D'ALGER



المراكز الاجتماعية التمهيدية



CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS

1^{er} Trimestre 1960 – N° 13

BULLETIN DE LIAISON D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

BULLETIN DE LIAISON

N° 13

1^{er} TRIMESTRE 1960

Sommaire

— Editorial 1

Pédagogie :

- Les Centres Sociaux Educatifs et la Structure Académique 3
- Nos activités de préscolarisation 4
- Une expérience de scolarisation totale à Oued-Fodda 7

Vie des Centres :

- Le Secrétariat Social au Centre Social Educatif de Bel-Air 13
- Action Sociale à domicile 17
- Organisation d'une Pouponnière 20
- Petites réalisations d'Artisanat féminin 23
- Témoignage vivant 24

Informations :

- Le Bureau de Documentation et de Diffusion .. 26
- Le Centre de Formation pour l'Education de Base 28
- Nominations - Affectations 30
- Programme d'implantation des Centres Sociaux Educatifs 31

SERVICE DES CENTRES SOCIAUX ÉDUCATIFS

Château Royal
El-Biar — Alger

ÉDITORIAL

POUR ne parler que des initiatives françaises en la matière, c'est à partir de 1949 que furent tentées des séries d'expériences d'éducation de base, dans les territoires africains. En 1954, la campagne entreprise depuis 1952 au Cameroun permettait déjà de dégager, en précisant la notion même d'éducation de base, le programme et les techniques à mettre en œuvre. Dès cette époque, apparaissaient ainsi, forgées par l'expérience, les idées maîtresses que les Centres Sociaux Educatifs dégagèrent à leur tour après quelques années de fonctionnement : nécessité de l'enquête préalable - enseignement de techniques artisanales simples - éducation familiale et ménagère - éducation sanitaire (puériculture, hygiène, etc...) élévation du niveau de vie par l'amélioration ou la création de ressources - constitution de l'équipe d'éducation de base douée d'une autonomie relative - élaboration de documents surtout audio-visuels et formation des moniteurs.

En Algérie, la création des Centres Sociaux Educatifs correspondait à un besoin évident, étant donnée la masse des individus non touchés par l'école ou les institutions, insérés dans un contexte économique et social ne favorisant aucune de leur évolution individuelle ou collective. L'animation du Service des Centres Sociaux Educatifs exigeait de l'imagination et de l'audace pour braver les préjugés et sortir des sentiers battus, mais aussi un sens aigu des réalités. Un contact étroit avec les institutions existantes et une organisation administrative solide, compensant en quelque sorte l'indispensable liberté d'action et l'initiative individuelle de chaque équipe, s'avérait absolument nécessaire pour éviter la faillite qui a frappé tant de tentatives d'éducation de base. On ne rendra jamais assez hommage au dévouement, anonyme ou officiel, de toutes les personnes de bonne volonté qui ont mis en œuvre, dans l'Académie d'Alger, la doctrine d'éducation de base, et ont su dégager les directives d'action dont profitent aujourd'hui les nouveaux Centres. Dans ce domaine, le bilan est positif.

Par contre, l'armature administrative adaptée aux structures existantes et à la vocation particulière des Centres Sociaux Educatifs a laissé beaucoup à désirer, pendant près de

quatre ans. Après les tâtonnements inévitables et fructueux, après les expériences réussies ou les échecs riches d'enseignements, l'institution ne pouvait survivre et s'épanouir qu'en tirant d'elle-même ses propres règles et en se rattachant à un cadre général. Tel est un des buts du Décret du 30 Juillet 1959 qui intègre le Service des Centres Sociaux Educatifs dans la structure académique.

Il faut dire que la crise de croissance a profondément marqué le Service. Des constructions hâtivement entreprises, sans les garanties indispensables de technicité, se révèlent parfois ruineuses peu après leur édification. Le manque d'instructions précises, ou la non application de celles qui existaient, a souvent entraîné un mauvais emploi, sinon un sous-emploi du personnel. Une trop grande liberté dans les initiatives aboutit au gaspillage des moyens financiers, à l'anarchie dans l'action, à l'incohérence dans les réalisations. Un tel état de fait facilite de toute évidence les intrigues de toutes sortes et décourage le personnel sérieux, désireux de voir ses efforts récompensés par des résultats positifs. Point n'est besoin de rappeler combien le Service des Centres Sociaux Educatifs a souffert de cette mauvaise gestion administrative et de cette impréparation à l'extension de ses activités, combien ses erreurs et ses faiblesses ont été mises à profit par certains pour porter des accusations contre un organisme si nécessaire à l'Algérie, qui se penche sur les plus déshérités et s'efforce de leur restituer leur dignité d'homme.

En 1959, la réorganisation du Service était devenue la condition même de sa survie, et ses effets bienfaisants se font maintenant sentir, malgré la tâche énorme qu'imposent le redressement des mauvaises habitudes et l'extension même du Service. Après toutes les précautions techniques désirables, un marché avec les entreprises adjudicataires va permettre, dans les prochains mois, la réalisation d'un programme de constructions pour une période de trois années budgétaires. Une décentralisation administrative, prudente et progressive, confie peu à peu la gestion administrative courante aux Inspections Académiques. L'Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs assure l'animation et le contrôle des Centres existants, développe les liaisons confiantes avec les autres institutions ; il étudie les nouvelles implantations pour les territoires de sa circonscription, qu'il connaît de façon pratique, de plus en plus profondément, sous le double aspect des besoins et des institutions existantes. Enfin, vigoureusement animé, le Centre de Formation pour l'Education de Base est désormais en mesure d'apporter une contribution effective à la formation des cadres ; des stages d'entretien, destinés à perfectionner les moniteurs en exercice, s'y déroulent depuis janvier ; en avril commencera la première série de stages de formation préalable et les futurs Chefs de Centre seront, pendant trois mois, préparés à la tâche complexe qui les attend.

Les Centres Sociaux Educatifs ont depuis l'origine une séduisante profession de foi. Mais l'habileté verbale ou écrite de la présentation, tout comme les déclarations de bonnes intentions valent bien moins que les actes positifs et que le travail ordonné où chacun nourrit sa confiance dans la cohésion de l'œuvre commune. Désormais l'institution est heureusement engagée sans détours dans une action réaliste autant que généreuse. Des structures administratives cohérentes, des possibilités réelles d'impulsion pédagogique et doctrinale assurent de résultats concrets les Centres Sociaux Educatifs. Ils pourront non seulement conserver la partie très pure de « l'état d'esprit » des premiers Centres Sociaux, mais encore la développer, assurés qu'ils sont de pouvoir mener à bien leur tâche éducative et sociale si importante en Algérie.

L. CAPDECOMME

Directeur de l'Education Nationale en Algérie.
Recteur de l'Académie d'Alger,

Les Centres Sociaux Éducatifs et la Structure Académique

LE Service des Centres Sociaux Éducatifs, institution d'éducation de base, ne pouvait espérer atteindre les objectifs fixés par l'Ordonnance du 28 août 1958 (705 Centres en 1966) sans s'appuyer sur une structure administrative solidement installée. C'est tout naturellement la structure académique qui lui a été conférée par le Décret du 30 juillet 1959. L'extension des Centres Sociaux Éducatifs chargés non seulement de la promotion globale des populations sous-évoluées, mais aussi de la préparation à la scolarisation totale de l'Algérie, impliquait en effet une liaison avec l'école primaire qui ne pouvait être efficace qu'au sein même des Inspections Académiques.

L'Inspecteur d'Académie est désormais assisté d'Inspecteurs des Centres Sociaux Éducatifs, comme il est assisté d'Inspecteurs de l'Enseignement du 1^{er} degré, d'Inspecteurs de l'Enseignement Technique, d'Inspecteurs des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire, d'Inspecteurs de l'Éducation Physique et Sportive, etc... L'Inspecteur des Centres Sociaux Éducatifs est responsable d'une circonscription nettement délimitée et comportant un nombre de Centres tel qu'il puisse les visiter au moins une fois par mois, leur apporter des conseils ou des directives d'action, inspecter le personnel dans l'exercice de ses activités et apporter à chacune des équipes le soutien de son expérience et de sa sollicitude.

La structure académique permet une décentralisation réelle de l'administration. Toutes les tâches courantes seront peu à peu transférées aux Inspecteurs d'Académie et aux Inspecteurs des Centres Sociaux Éducatifs. Ainsi, le Service Central pourra se consacrer davantage aux questions d'ensemble. Il est inutile d'insister sur les avantages de toutes sortes que peut apporter cette décentralisation : rapidité des décisions, connaissance parfaite des conditions locales de travail, impulsion administrative et pédagogique plus directe et plus efficace... Mais, une fois réalisée jusqu'à la limite exigée par le caractère très spécial du Service des Centres Sociaux Éducatifs, la décen-

tralisation administrative suppose des dispositions permettant aux Centres de travailler dans un cadre doctrinal déterminé et de garder leur esprit d'équipe.

Les Chefs de Centres, ou même les autres membres du personnel, habitués à traiter directement avec le Chef du Service ou ses adjoints immédiats, ont pu, au début, se sentir à la fois isolés des sources doctrinales et en quelque sorte « livrés » à des Inspecteurs dont l'action quotidienne est forcément influencée par leur personnalité et leur formation. Aussi le Service des Centres Sociaux Éducatifs, en dehors des tâches administratives d'ensemble (construction et équipement des nouveaux Centres, textes législatifs, directives générales, etc...) se trouve conduit à maintenir un lien doctrinal très étroit entre tous les Centres et à associer les Inspecteurs des Centres Sociaux Éducatifs à toute une série de mesures destinées à compenser les effets de l'éloignement ou du fractionnement administratif.

Cette action s'exerce de la façon suivante :

a) **Formation du personnel** avant sa prise de fonctions (et stages d'entretien pour les autres) de façon à assurer une unité de vue et une cohérence dans le travail. C'est ainsi que les futurs Chefs de Centres effectueront un stage de trois mois à partir d'avril prochain.

b) **Institution de « journées péda-**

gogiques » trimestrielles qui grouperont certaines catégories de personnel en vue d'étudier ensemble des problèmes nettement délimités. A ces journées pédagogiques présidées par l'Inspecteur de circonscription, le Directeur du Centre de Formation pour l'Éducation de Base, les instructeurs responsables, ainsi que le Chef de Service ou son représentant, pourront apporter leur collaboration.

c) **Multiplication des documents pédagogiques** : notices d'utilisation, brochures, campagnes, méthodes, etc.

d) **Maintien d'une liaison** périodique par le Bulletin de Liaison, d'Information et de Documentation.



L'extension considérable des Centres Sociaux Éducatifs, tracée par l'Ordonnance du 28 août 1959, impose tout naturellement deux lignes d'action :

— utilisation de la structure académique pour assurer l'efficacité dans l'action et la coordination avec les institutions existantes ;

— renforcement de la formation professionnelle du personnel et de l'impulsion pédagogique et doctrinale.

C'est dans cette direction, tracée par la nature des choses, que le Service des Centres Sociaux Éducatifs doit s'orienter résolument.

Nos activités de « préscolarisation »

La lutte contre l'analphabétisme constitue l'un des buts traditionnels de l'Education de Base. Elle n'est pas le seul but, ni le but le plus important, qui demeure l'amélioration des conditions de vie et l'auto-évolution des collectivités sous-développées. Mais toute action dans ce sens est à base d'éducation et cette dernière ne peut se concevoir, dans une société fortement contrastée, que par l'apprentissage des signes de connaissance et de communication qui permettent aux individus les moins évolués de bénéficier des institutions existantes, de se rapprocher de leurs frères évolués, de parcourir les étapes de la connaissance vers un mieux-être individuel ou collectif.

Par tradition (si l'on peut parler ici de tradition) l'éducation de base fait une large part à l'éducation des adultes. Mais en Algérie, l'Ordonnance du 20 Août 1958 sur la scolarisation accélérée, en traçant un programme très précis d'extension des Centres Sociaux Educatifs, a confié à ces derniers la tâche de préparer la jeunesse à la scolarisation primaire élémentaire (art. 2). Le commentaire du plan de scolarisation accélérée (conférence de presse du 13 mai 1958 de Monsieur BERTHOIN, Ministre de l'Education Nationale) précise que les Centres Sociaux Educatifs « conformément à leur vocation normale, prépareront la promotion globale (sociale, sanitaire, intellectuelle) de l'ensemble des populations les moins évoluées » mais « qu'ils devront s'attacher plus particulièrement à donner à tous les enfants un enseignement qui se trouvera par nécessité être plus succinct que celui de l'école primaire, mais qui devra être fortement utilitaire ».

Cette obligation statutaire a pu faire craindre une déviation du rôle et des buts des Centres Sociaux Educatifs et certains esprits, préférant le jeu stérile des idées aux nécessités de l'action, se sont empressés de crier au sacrilège doctrinal et ont freiné, par leurs critiques ou leur résistance, une action généreuse en faveur des enfants non scolarisés.

Savoir lire, écrire, compter, est devenu, dans le monde moderne, non pas tant une nécessité en soi qu'une affirmation de dignité humaine. L'ignorance apparaît comme la manifestation de la plus haute injustice sociale et l'immense mouvement vers l'école, qui caractérise aujourd'hui les sociétés sous-développées, constitue un fait social nouveau et prépondérant. L'idéal serait que tous les enfants d'Algérie puissent bénéficier d'un enseignement normal. Faute de solution immédiate parfaite, les Centres Sociaux Educatifs doivent apporter leur concours et alphabétiser les enfants qui ne peuvent encore trouver place à l'école. Mais si l'accent est mis sur une de leurs activités, rien ne permet d'affirmer que leur rôle de promotion globale soit délibérément sacrifié.

La préscolarisation dans les Centres Sociaux Educatifs s'effectue suivant les principes suivants :

1. - ROTATION DES EFFECTIFS.

Le Centre Social Educatif ne peut ni ne doit « doubler » l'école primaire. Il donne à beaucoup mais peu à chacun. Au lieu de garder les enfants toute la journée, pendant 8 années, il leur donne 12 heures d'enseignement par semaine (parfois 15 heures) à raison de 6 séances de 2 heu-

res. Le Centre Social Educatif doit, on le sait, après étude sociologique et examen des institutions existantes, chercher le terrain le plus favorable à son action. Les techniques « d'accrochage » sont bien connues : le secrétariat social, la salle de soins, permettent au Centre Social Educatif d'insérer au cœur de la collectivité. Mais quelle technique d'accrochage ouvrira autant le cœur des parents que le soin apporté à l'éducation de leurs enfants ? Et cette œuvre éducative nouvelle est d'autant moins à reprocher aux Centres Sociaux Educatifs qu'elle peut s'effectuer sans déviation doctrinale, sans sacrifier une quelconque activité sociale, sanitaire ou économique, uniquement par un plein emploi des locaux et du personnel.

res, ou 4 séances de 3 heures - selon les distances à parcourir par les enfants. Le cycle d'enseignement est d'un an au minimum (44 semaines). Chaque centre peut absorber au moins 200 enfants par an, le supplément de capacité du centre (300 en moyenne) permettant de donner une seconde

année de scolarité à une proportion importante d'entre eux. Pour employer une expression imagée, la table est servie toute

la journée dans les Centres Sociaux Educatifs, mais au lieu de garder les convives matin et soir pendant 8 ans, le Centre Social

Educatif invite la masse des affamés à venir s'y asseoir, chacun leur tour, quelques heures par jour pendant un an ou deux.

2. - SELECTION DES ELEVES

Le Centre Social Educatif qui est moins une institution en soi qu'un moyen d'amener les populations au niveau de l'institution normale, suscite la création de l'école lorsqu'elle n'existe pas, collabore avec elle lorsqu'elle est insuffisante.

Dans le premier cas, installé seul dans une région déshéritée, le Centre Social Educatif assure une alphabétisation élémentaire, détecte les enfants les plus doués et les passe à l'enseignement primaire, qui installera quelques années après lui, la classe primaire correspondant au ni-

veau atteint. Ainsi, rapidement et avec un pourcentage élevé de réussites (car il s'agit d'élèves sélectionnés), peuvent être dégagées des élites locales, formées plus tard sur place dans des cours complémentaires d'enseignement général ou professionnel, destinées à constituer le ferment évolutif de leur collectivité d'origine.

Dans le second cas, le Centre Social Educatif s'adresse aux élèves de 8 à 10 ans ou plus, c'est à dire à tous ceux auxquels l'âge risque d'ôter une chance de poursuivre des études normales ou mé-

me simplement d'être accueillis à l'école primaire. Pour les premiers, il se propose d'opérer une sélection et de placer les meilleurs dans le cycle de formation normale ; pour les seconds, il s'efforce de distribuer des instruments de connaissance qu'ils n'auraient pu obtenir sans lui. Dans l'intérêt général, mieux vaut en effet que l'école recrute à six ans en vue d'une scolarité régulière, et que les meilleurs des enfants qu'elle ne peut accueillir puissent aussi tenter leur chance au Centre Social Educatif, plutôt que de rester dans la rue.

3. - ENSEIGNEMENT SUCCINCT ET UTILITAIRE, FORTEMENT ADAPTE AU MILIEU

La préscolarisation confiée aux Centres Sociaux Educatifs ne retient que les disciplines fondamentales : langage, lecture, écriture et calcul. Cet enseignement,

toutes différences de méthodes et d'esprit mises à part, demeure sensiblement le même dans ses buts que celui dispensé aux adolescents et aux adultes. Il s'agit

d'une éducation de base, point de départ de tout progrès ultérieur, individuel ou scolaire. Si, pour des enfants de cet âge, les méthodes d'enseignement peuvent se rapprocher de celles de l'école primaire, l'accent doit être mis sur le côté utilitaire ; c'est ainsi qu'après l'apprentissage des mécanismes, des livrets de lecture adaptés fortement au milieu local doivent être mis à la disposition des jeunes élèves et faire une large part à une éducation sanitaire, morale, économique ou ménagère indirecte, rudimentaire certes, mais efficace.

4. - ACCENT SUR L'EDUCATION DES FILLETTES

Dans le contexte sociologique ou psychologique actuel, beaucoup de fillettes d'une dizaine d'années qui n'ont pas bénéficié de l'école primaire, n'auraient



aucune chance de commencer et surtout de terminer des études primaires complètes.

Il s'agit là d'une clientèle intéressante pour les Centres Sociaux Educatifs : une alphabéti-

sation solide, suivie d'une éducation familiale (hygiène, puériculture, enseignement ménager etc.), s'appuyant sur l'entretien et le développement des connaissances générales acquises, doit permet-

tre une formation valable de la future mère de famille qui saura lire et écrire, tenir sa maison, élever ses enfants, apprécier les bienfaits de l'école pour ces derniers.

Cette nouvelle tâche des Centres Sociaux Educatifs s'accomplit en liaison constante avec l'Ecole Primaire. Dans les faubourgs, le Chef de Centre ne recrute aucun élève sans accord préalable du Directeur de l'école voisine et se tient en rapports avec lui pour le passage de ses meilleurs éléments. Dans la campagne la même règle est de rigueur ; très souvent d'ailleurs le Centre Social Educatif va au devant des besoins et, grâce à sa voiture de liaison assure plusieurs fois par semaine, une préscolarisation dans des locaux prêtés (« antennes »).

L'idéal serait que le Centre Social Educatif précédât partout l'école primaire et c'est pourquoi l'Inspecteur d'Académie, responsable aussi du plan de développement de l'école primaire, prévoit également les implantations des Centres Sociaux Educatifs, qu'il propose ensuite au Préfet Inspecteur Régional, coordonnant ainsi dans le temps et dans l'espace, l'extension d'une institution provisoire, souple et polyvalente, et celle d'une institution définitive, codifiée et spécialisée.

Les Centres Sociaux Educatifs peuvent apporter une contribution efficace au plan de scolarisation de l'Algérie. En 1966, ils seront appelés à toucher 1.200.000 élèves appartenant à la tran-

che d'âge de 6 à 14 ans qui comptera 2.500.000 enfants (1.300.000 seulement pourront recevoir un enseignement primaire complet de type métropolitain). Ils ne prétendent pas être une école au sens habituel du terme et ils se doivent d'ailleurs d'expliquer leur but aux parents d'élèves qui pourraient, au début, confondre les deux institutions. Mais leur contribution à cette œuvre humaine se fait sans moyens supplémentaires par le plein emploi des moyens dont ils disposent depuis des années, sans renoncer à leur vocation globale et à leurs efforts auprès des adultes et des adolescents. Ce serait une grave injustice que de leur reprocher cette activité supplémentaire consacrée à la lutte contre l'analphabétisation, ce serait également contraire aux termes de l'Ordonnance du 20 août 1958. Mieux vaut utiliser à plein emploi un instrument que de laisser à la rue une proportion importante de jeunes enfants.

Le Centre Social Educatif offre ce qui n'existe pas ailleurs et cesse son activité dès que le besoin disparaît, sans esprit de concurrence. Son rôle est multiple comme est polyvalente l'équipe qui en assure le fonctionnement. Il n'existe aucune raison pour que ses activités éducatives ne s'adressent pas aussi aux enfants lorsque le besoin s'en fait sentir.

NOTRE BULLETIN

Le Service des Centres Sociaux Educatifs éditait jusqu'ici deux revues :

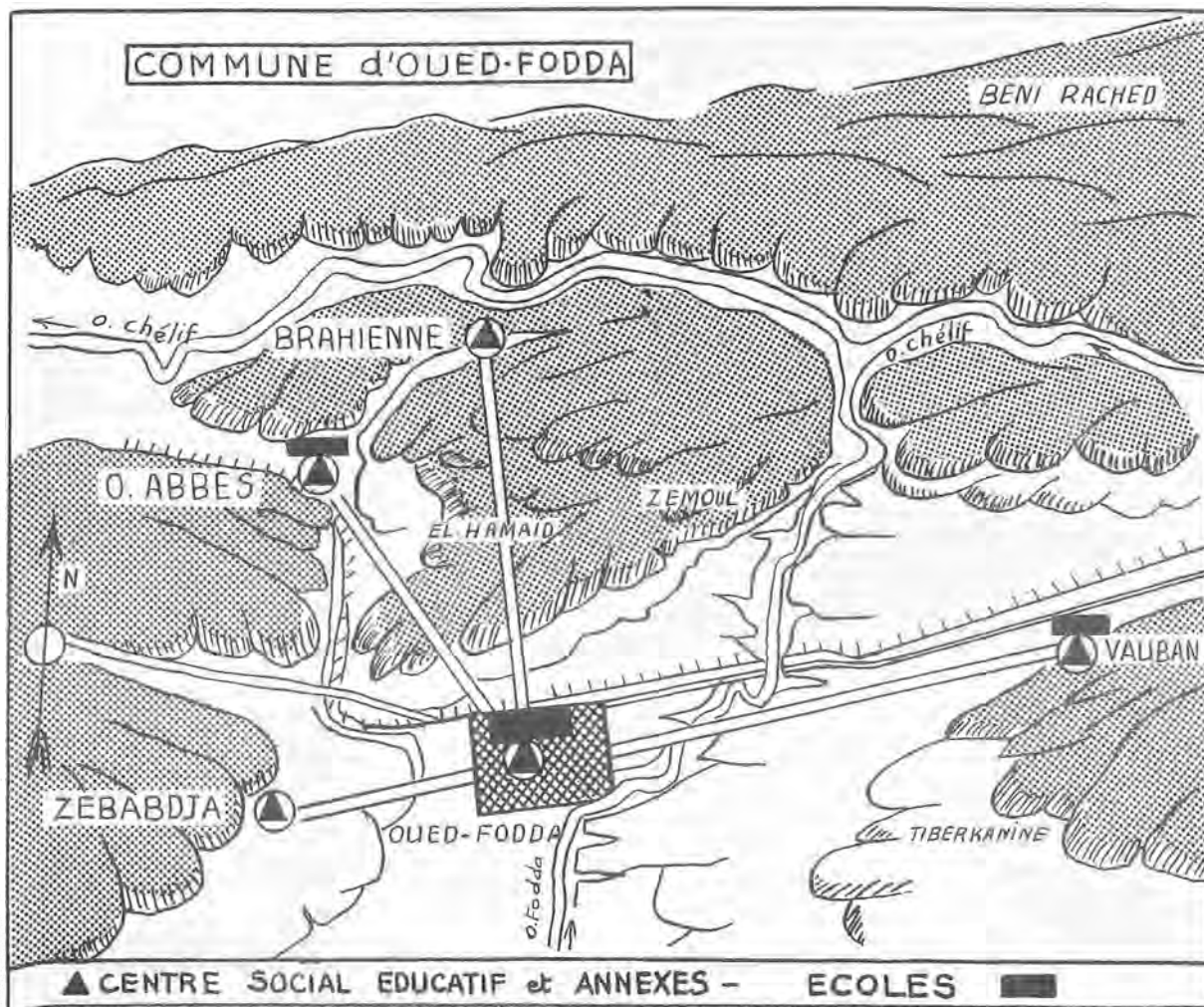
- un Bulletin intérieur, à couverture jaune, destiné à assurer l'information, la liaison et les échanges entre les Centres (9 numéros parus) ;
- un Bulletin de liaison, d'information et de documentation destiné surtout à la diffusion extérieure et utilisant en fait une partie des documents publiés par le Bulletin intérieur (12 numéros parus, dont un spécial, à couverture bleue).

Il est difficile et coûteux de faire vivre deux revues ; la liberté de ton et la facilité des échanges que permettait le Bulletin intérieur n'ont pas toujours été utilisées par ses lecteurs et peu à peu, sous des formes différentes, les deux bulletins ont très souvent offert les mêmes documents. Aussi, nous a-t-il paru opportun de ne garder qu'un seul visage au travail de liaison, d'information et de documentation et de n'éditer qu'un seul bulletin, à l'usage des Centres Sociaux Educatifs entre lesquels un lien doctrinal vivant doit être maintenu. Ce bulletin sera aussi diffusé à l'extérieur pour assurer un contact entre les Centres Sociaux Educatifs et les personnalités ou autorités qui s'intéressent à leur action. La rubrique « Vie des Centres » continuera à offrir les témoignages vivants, les réalisations vécues, les suggestions, que le personnel des Centres Sociaux Educatifs voudra bien continuer à apporter au comité de rédaction.

Nous espérons que tous les lecteurs de cette revue continueront à lui manifester le même intérêt et lui apporteront leur collaboration active.

Une expérience de scolarisation totale

*réalisée grâce à la collaboration des Services de l'Académie d'Alger :
Centres Sociaux Éducatifs – Enseignement du 1^{er} Degré,*



Conformément aux instructions de Monsieur le Recteur, une expérience de scolarisation totale est actuellement tentée à Oued-Fodda.

Cette expérience doit permettre :

- a) à chacune de ses étapes d'apporter un progrès sur la forme de scolarisation antérieure.
- b) de donner à tous les enfants de la Commune une instruction de base correspondant à leurs besoins réels.
- c) de dégager de la masse de ces enfants une élite intellectuelle ou professionnelle, à qui toute l'aide nécessaire sera apportée pour lui permettre de se réaliser au maximum de ses moyens.

I — PROBLÈME SCOLAIRE A RÉSOUDRE :

1^{er} POINT :

Dans le Centre d'Oued-Fodda, des habitudes scolaires ont, depuis une dizaine d'années, été prises par la population tant européenne que musulmane. Les enfants reçus à 6 ans à l'école primaire — et pour un certain nombre d'entre eux à 5 ans dans la classe enfantine rattachée à l'école de filles — reçoivent l'enseignement classiquement donné dans nos écoles primaires et qui doit les mener du Cours Préparatoire d'Initiation au Certificat d'Etudes.

Il faut noter cependant que la grosse majorité des élèves plafonnent au C.E. 2 ou sont arbitrairement his-sés dans les classes supérieures pour dégager les classes de début et permettre un recrutement normal.

On peut en outre déduire que le succès au Certificat d'Etudes ou l'entrée dans le cycle secondaire sont des objectifs qui n'assurent pas la rentabilité d'un enseignement ne paraissant pas adapté aux besoins des enfants (tout au moins dans sa forme actuelle).

2^{me} POINT :

Si jusqu'au C.E. 2 (Cours Elémentaire 2^{me} année), la grosse masse de nos élèves profitent à plein d'un enseignement simple, mettant à leur portée des éléments adaptés à leurs

moyens et à leurs intérêts, seule une élite assez réduite est en mesure de suivre avec profit les leçons faites dans les C.M. (Cours Moyens) et les C.F.E. (Classes de Fins d'Etudes) (tout au moins dans la forme et la matière que leur imposent les instructions et les programmes actuels).

Cet état de fait entraîne les conséquences suivantes :

A Oued-Fodda Centre :

- désaffection des élèves pour un enseignement qui ne répond pas à leurs intérêts (Cours Moyens 1^{re} année alourdis par les élèves inaptés) ;
- encombrement des classes par les élèves qui ne peuvent plus apprendre grand chose et qui freinent le recrutement d'élèves jeunes ;
- désadaptation d'un grand nombre d'élèves rendus à leurs familles avec un bagage insuffisant et qui ne savent dans quelle voie s'engager parce que cette orientation n'a pas été amorcée dès l'école primaire. D'autre part, les connaissances acquises sont rapidement oubliées, car elles ne répondent pas aux intérêts ;
- difficulté par le fait même de l'encombrement des classes et de la nécessité de faire progresser les élèves faibles, de

permettre aux enfants **constituant l'élite** de donner toute leur mesure.

— Dans les fractions et douars environnants, la situation est beaucoup plus précaire :

a) un grand nombre d'enfants ne sont touchés par aucune forme de scolarisation ;

b) dans les deux écoles existantes (Vauban et Abbès) les meilleurs élèves parviennent que très difficilement à percer. (Classes uniques surchargées où exercent de jeunes débutants).

3^{me} POINT :

Compte tenu des observations qui précèdent, il est apparu que l'expérience projetée pouvait se proposer comme objet une amplification de notre action :

a) en surface (scolarisation totale) ;

b) en profondeur (offrir à chaque enfant la possibilité de tirer le meilleur parti de ses aptitudes).

La poursuite de ces objectifs impose donc la mise en œuvre de moyens nouveaux, l'adoption de programmes et d'horaires particuliers, le choix de réalisateurs capables de mener à bien la mission qui leur est confiée.

Mise en train de l'expérience

PROGRAMME :

a) Le Centre Social Educatif prend, à 8 ans, les enfants non scolarisés et les amène, en 2 ans, au niveau du Cours moyen, ce qui, compte tenu des « déchets », c'est-à-dire des enfants qu'il ne paraîtra pas utile de faire passer par l'école de forme traditionnelle, fait plus que doubler les effectifs des Cours Moyens 2^{me} année et des Cours Supérieurs dans les années suivantes.

Cette expérience de préscolarisation devrait être tentée dans son intégralité, c'est-à-dire que, en octobre 1959, l'école devrait cesser de recruter à 6 ans. D'année en année, le Centre Social Educatif absorbant à 8 ans l'ensemble des enfants scolarisables, l'école devrait supprimer

les classes inférieures au cours moyen (Voir tableau I).

b) En compensation, l'école ouvrirait des classes de scolarité prolongée (14 à 18 ans, cours complémentaire d'enseignement professionnel...).

c) Le Centre Social Educatif donnerait une préformation professionnelle adaptée au milieu, aux jeunes gens de 14 à 18 ans actuellement sans buts. Les meilleurs d'entre eux seraient confiés au Cours Complémentaire Professionnel. (Pour les filles le problème est surtout d'adapter l'enseignement aux besoins domestiques - Liaison Ecole - Centre Social Educatif).

d) Création d'un **internat primaire** pour permettre aux meilleurs éléments des douars de continuer leurs études.

CONDITIONS A

REALISER :

a) Les classes de l'école, à partir du Cours Moyen 1^{re} année, devront être pourvues du personnel nécessaire pour absorber, à partir d'octobre 1961 (ou octobre 1962) les effectifs supplémentaires préformés par le Centre Social Educatif.

b) Le Cours d'enseignement professionnel devra être créé.

c) Les locaux nécessaires au fonctionnement des annexes devront être suffisants.

d) La collaboration entre l'Enseignement Primaire et le Service des

Centres Sociaux Educatifs sera renforcée.

L'action du Centre Social Educatif s'appuie sur un Directeur d'école. Celui-ci, tout en restant dans son cadre normal et sous l'autorité de

ses chefs hiérarchiques, assume sa mission de Directeur d'école et la direction du personnel du Centre Social Educatif. Cette collaboration lui offre un personnel éducatif (moniteur bois, etc..., éducation sani-

taire, domestique et ménagère, secrétariat social) et des moyens matériels qu'il n'a pas, pour faire de lui l'éducateur polyvalent de la collectivité et lui permettre d'atteindre tous les groupes de la population.

ECOLE DU PREMIER DEGRÉ							CENTRE SOCIAL EDUCATIF							
		1959	1960	1961	1962	1963	1964	1964	1963	1962	1961	1960	1959	
6 ans	C. I	45												
7 ans	C. P	45	45											
8 ans	C. E ₁	45	45	45				120	120	120	70	70	70	CENTRE SOCIAL EDUCATIF 1° a 8 ans
9 ans	C. E ₂	45	45	45	45			120	120	70	70	70		CENTRE SOCIAL EDUCATIF 2° a 9 ans
10 ans	C. M ₁	45	45	45	45	45	100	10ans	10ans	10ans	10ans			
	C. M ₂	45	45	45	100	100	100							

N.B. — Les enfants qui ont 6 ans en Octobre 1959 sont en partie scolarisés (C.I d'Initiation 45). Les autres, quand ils auront 8 ans (Oct 61) apparaissent au Centre Social 1^{re} année. Les uns et les autres se rejoignent à 10 ans au Cours Moyen 1^{re} année (45 + 55) = 100.

A partir d'Octobre 1962, aucun enfant de 6 ans n'ayant été scolarisé depuis Octobre 1959, toute la « promotion » entre à 8 ans au Centre Social (120) et est livrée en Octobre 1964 au Cours Moyen 1^{re} année.

En milieu rural, il s'agit d'abandonner la forme traditionnelle de l'école et de chercher un système nouveau :

L'instruction doit être conçue sous une autre forme et être rendue plus facile et plus utile :

Buts de cet enseignement :

- donner à tous les enfants les connaissances élémentaires aux besoins de la vie quotidienne ;
- fixer sur le sol les populations rurales ;
- discerner, orienter et promouvoir les meilleurs éléments.

Pratiquement, il s'agit d'atteindre dans le secteur d'activité du Centre Social Educatif tous les enfants de 8 à 10 ans (répartis pour Oued-Fodda en cinq groupes recevant chacun deux heures d'enseignement par jour pendant deux ans). Les éléments les plus doués seraient ensuite, à 10 ans, pris en charge par l'école et le choix serait fait non en fonction de la quantité de notions assimilées, mais en tenant compte des aptitudes décelées. Le travail serait ainsi facilité par cette sélection et les résultats améliorés. Les autres enfants pourraient rester les clients du Centre Social pour adaptation à leur métier et une ouverture générale sur la vie.

Parallèlement, dans le Centre d'Oued-Fodda, se développe une nou-

velle forme de scolarisation adaptée aux buts qui ont été exposés plus haut.

Mesures envisagées :

- Refus d'inscrire les enfants âgés de plus de 6 ans au C.P. Ils sont accueillis par le Centre Social Educatif d'Oued-Fodda (Préscolarisation).
- Modification des programmes et horaires d'enseignement.
- Suppression de la classe enfantine.
- Limitation à l'extrême des redoublements de classes.
- Arrêt de la scolarité normale pour

La mise en route d'une telle expérience demande évidemment beaucoup de souplesse. C'est ainsi que, pour le Centre d'Oued-Fodda, il est apparu qu'il n'était pas indispensable de supprimer le recrutement à six ans. Le premier

principe posé était, en effet, que cette expérience devait, à chacune de ses étapes, apporter un progrès sur la forme de scolarisation antérieure.

Or, dans ce Centre, des habitudes scolaires ont été données par la po-

les enfants du C.E. 2 (ayant acquis les notions élémentaires indispensables et qui ne pourraient plus suivre avec profit l'enseignement primaire) ; ils sont rendus au Centre Social pour une orientation professionnelle.

- Cours complémentaire d'enseignement général.
- Création d'un atelier de préformation professionnelle.
- Création d'un **internat primaire**, destiné à accueillir les élèves du C.C. (Cours Complémentaire) et les enfants sélectionnés dans les douars.
- Développement de l'enseignement post-scolaire :
Cours d'adultes ;
Enseignement post-scolaire agricole, ménager, professionnel.

pulation tant européenne que musulmane. Les non-Musulmans envisageraient de la manière la plus défavorable, la perspective de voir leurs enfants reçus seulement à 8 ans à l'école et confiés à un personnel qui doit encore affirmer sa qualification

pédagogique. Le retentissement, que ne manqueraient pas d'avoir leurs réactions, risque de fausser l'expérience projetée et, peut-être, de la dénaturer.

De même, les Musulmans du Centre, ouvriers pour la plupart d'une entreprise locale, ont pris l'habitude d'envoyer leurs enfants à l'école dès l'âge de 6 ans (et même 5 ans). Le

fait de ne plus les recevoir qu'à 8 ans ne manquerait pas d'être interprété comme une carence de notre part et notre influence risquerait de marquer un net recul.

DE CES CONSTATATIONS, IL RESULTE QUE :

Pour le Centre d'Oued-Fodda :

- a — les élèves sont **admis à 6 ans** (Voir tableau II - Organigramme) ;
- b — ceux âgés de **plus de 6 ans** sont pris en charge par le Centre Social Educatif (Pré-scolarisation) ;
- c — les élèves **trop âgés** dans leurs cours, sont dirigés vers le Centre Social Educatif pour une initiation professionnelle. (Les éléments les plus doués seraient, après une année d'initiation professionnelle, reconduits au Cours Complémentaire d'Enseignement Professionnel). Les filles reçoivent une éducation sanitaire et ménagère.
- d — les élèves **âgés de 14 ans** et du niveau du Cours Moyen sont dirigés vers le Cours Complémentaire d'Enseignement Professionnel.
- e — ceux du Cours Moyen, **âgés de 11, 12, 13 ans**, d'un niveau d'études normal, sont dirigés vers le Cours Complémentaire d'Enseignement Général (6^{me}).
- f — les **meilleurs élèves** titulaires du Certificat d'Etudes Primaires sont admis en classe de 5^{me} de C.C.
- g — les **autres titulaires du C.E.P.E.** sont destinés au Cours Complémentaire d'Enseignement Professionnel.

DANS LES DEUX ECOLES (VAUBAN ET ABBES) DES DOUARS ENVIRONNANTS, LES MESURES ENVISAGEES SONT LES SUIVANTES :

- a — les enfants déjà scolarisés de 6 à 14 ans restent scolarisés ;
- b — les enfants âgés de 6 ans ne doivent plus être recrutés ;
- c — ceux âgés de 8 à 10 ans sont pris en charge par le Centre Social Educatif (Pré-scolarisation) ;
- d — les élèves de 10 à 11 ans, aptes à poursuivre des études, sont dirigés au Groupe scolaire d'Oued-Fodda dans les Cours Moyens (en internat primaire). Ils pourront ainsi accéder, d'après leurs aptitudes, soit au C.C. (classe de 6^{me}, de 5^{me}) ou au C.C.E. Professionnel ;
- e — les élèves âgés des C.E. reçoivent l'initiation professionnelle par le Centre Social Educatif. Les meilleurs éléments seront retenus pour le C.C.E.P. du Centre d'Oued-Fodda (Internat primaire) ;
- f — les autres resteront les clients du Centre Social Educatif ; pour adaptation à leur métier et une ouverture générale sur la vie.

LE CENTRE SOCIAL, EN OUTRE, CONSERVE SES ACTIVITES PROPRES :

- Cours d'adultes (désanalphabétisation).
- Enseignement post-scolaire (agricole, ménager, professionnel).
- Action sanitaire.
- Eveil du sens coopératif.
- Secrétariat social.
- Foyer, etc...

II — PROBLÈME PÉDAGOGIQUE

1° L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE JUSQU'AU C.E. 2.

Les élèves reçoivent un enseignement normal. Cependant il convient de débarrasser les programmes de certaines disciplines qui, quel que soit l'intérêt présenté en ce qui concerne la formation générale de l'esprit, peuvent être momentanément écartées sans causer à l'enfant un grave préjudice.

Les **horaires nouveaux** pourraient s'établir ainsi :

- **au C.P.** : L'horaire adopté pour les C.P. (Cours Préparatoires) serait sensiblement celui que

l'arrêté du 7 septembre 1949 a prévu pour les matières essentielles au Cours Préparatoire d'Initiation ;

- **au C.E.** : Le même horaire serait appliqué.

L'emploi du temps pourrait être celui-ci :

Matin

Langage	30 mn
Lecture	30 mn
Ecriture	15 mn
Calcul	30 mn
Ex. de calcul	15 mn

Récréation	15 mn
Action sociale et activités par atelier	45 mn

Soir

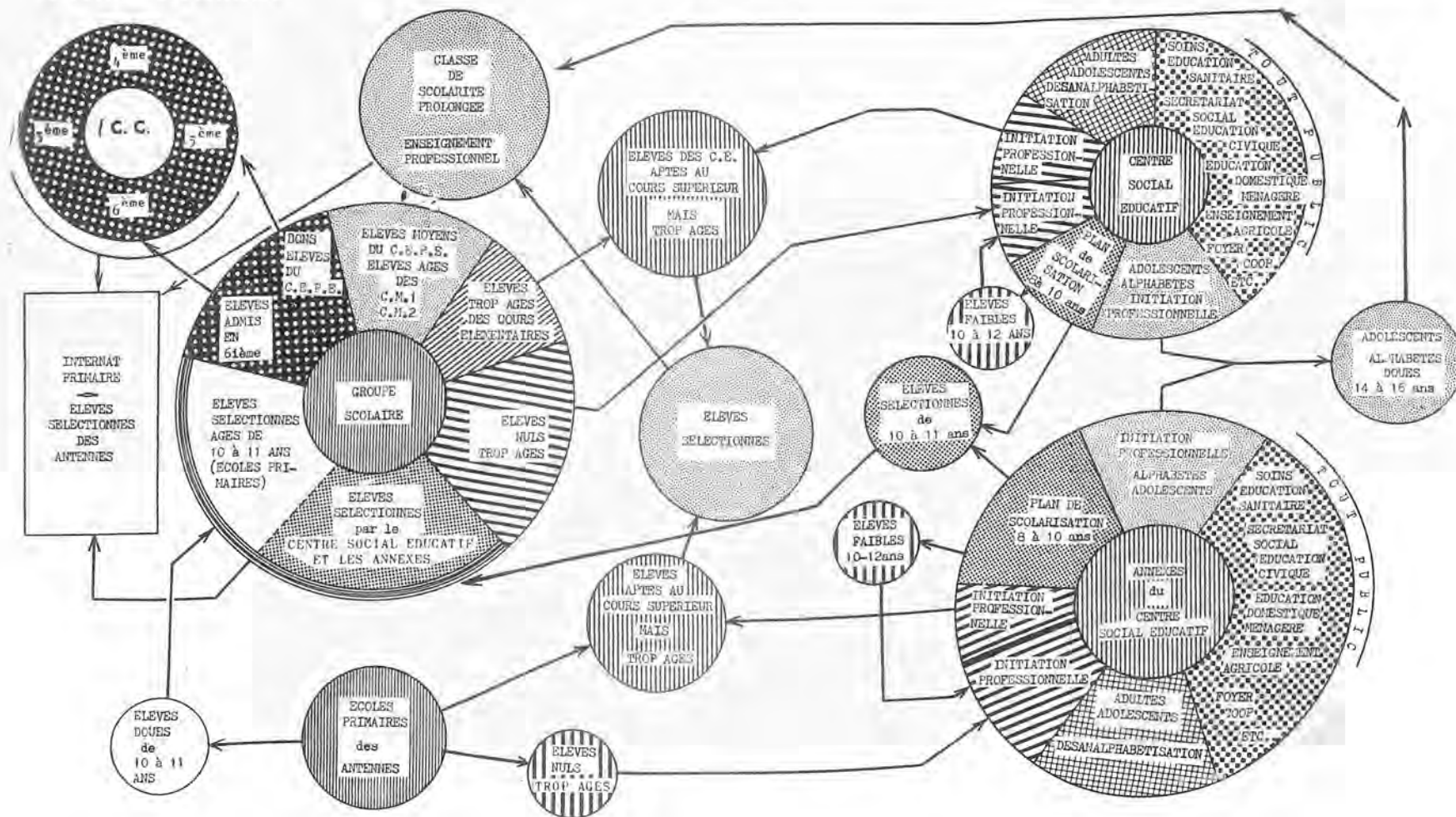
Lecture	30 mn
Langage	30 mn
Ecriture	15 mn
Langage-lecture et Récitation	45 mn
Récréation	15 mn
Action sociale et activités par atelier	1 h.

Cet emploi du temps laisse au Directeur la latitude de regrouper par

École Primaire

Liaison

Centre Social Éducatif



(TABLEAU III)

atelier les élèves pour certaines leçons (dessin, éducation physique, chant) libérant ainsi des maîtres qu'il pourra utiliser à des activités sociales.

2° A PARTIR DU C.M. 1^{re} ANNEE :

A la fin de l'année scolaire, les élèves de C.E. 2 sont classés en 3 catégories.

Cette sélection est opérée par l'équipe pédagogique sous le contrôle du Directeur du Centre :

a) **Elèves doués intellectuellement** et capables de poursuivre avec profit leurs études. Ils sont reçus dans un C.M. et reçoivent, avec leurs camarades sélectionnés dans les Centres environnants, un enseignement de type normal.

b) **Elèves qui ne paraissent pas aptes à accéder** à l'enseignement secondaire mais dont on peut espérer dégager une élite manuelle, restent à l'école dans un C.M. où une large part sera faite à la préformation professionnelle (par le Centre Social).

c) **Elèves dépourvus de moyens** et paraissant avoir retiré de leur séjour

à l'école tout le bénéfice possible. Ils sont rendus au Centre Social Educatif pour une orientation professionnelle.

Pour ces **Cours Moyens faibles** il faut prévoir des programmes et horaires spéciaux (classes de scolarité prolongée).

- Enseignement d'entretien ;
- Orientation vers activités manuelles, ménagères et domestiques pour les filles, professionnelles et agricoles pour les garçons.

L'emploi du temps suivant pourrait être adopté :

Matin	
Lecture	30 mn
Langage	30 mn
Calcul	30 mn
Récréation	15 mn
Travaux pratiques ..	1 h. 45 mn

Soir	
Enseignement théorique (Dessin, étude de questions ménagères, professionnelles ou agricoles)	1 h. 15 mn
Travaux pratiques ..	1 h. 45 mn

III — L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le personnel du Centre Social Educatif, les Instituteurs et Institutrices de la région d'Oued-Fodda sont placés sous la Direction d'un éducateur (le Directeur de l'Ecole de garçons et du C.C.) secondé par son épouse (Directrice de l'Ecole de filles).

Aucune distinction n'est établie entre le personnel des Centres Sociaux Educatifs et celui de l'Education Nationale. Le Directeur peut utiliser chacun des éducateurs placés sous son autorité au mieux des intérêts du Service et on fera de l'Enseignement au Centre Social Educatif et de l'Action Sociale à l'Ecole.

La plus entière liberté d'action est laissée à l'équipe, seule manière de faire naître les initiatives rentables quand on est sûr que la FOI et le DEVOUEMENT existent.

Des documents pédagogiques et des moyens d'action doivent être mis à sa disposition pour l'aider dans sa tâche.

Les décisions qui s'imposent doivent être prises et leur exécution ne doit donner lieu à aucune discussion. Il faut mettre en pratique les principes adoptés et aller résolument de l'avant « ensemble » en tenant compte des réussites et en tirant les enseignements des échecs.

CONCLUSION. — Pour assurer la réussite d'une telle expérience, qui doit permettre, en deux ou trois ans de préscolarisation, une **excellente sélection**, l'équipe pédagogique doit faire preuve de beaucoup de souplesse, de présence d'esprit et être animée par la FOI et le DEVOUEMENT.

Rapport présenté par

M. WOLF,

Directeur de Cours Complémentaire
Chef du Centre Social Educatif
d'Oued-Fodda (Orléansville).

LA SCOLARISATION DANS LE MONDE ENTIER :

● Au MEXIQUE : chaque jour, vingt nouvelles classes sont mises à la disposition des autorités scolaires. On prévoit la création d'un réseau d'Ecoles Normales de type régional pour la formation de 8.000 maîtres primaires par an et pendant plusieurs années afin de réaliser cette généralisation de l'éducation primaire gratuite et obligatoire.

● Au NEPAL : sur 8.200.000 habitants, seuls 8,3 % des hommes et 0,7 % des femmes sont capables de lire et d'écrire.

● Dans l'INDE : l'école expérimentale d'éducation de base, terminée l'an dernier, est rattachée à l'Institut Central d'Education à Delhi. Au Bengale occidental, 134 bibliothèques rurales travaillent en collaboration avec les centres d'éducation sociale et procurent du matériel de lecture aux personnes nouvellement alphabétisées.

● Au JAPON : en 10 ans, le nombre de garderies d'enfants est passé de 1.476 à 8.800.

● En ISRAEL : 500.000 élèves contre 100.000 il y a 10 ans. Des cours spéciaux ont dû être organisés à l'intention de nouveaux maîtres ne possédant pas les qualifications nécessaires, ces cours à l'Ecole Normale leur permettent d'obtenir le certificat d'aptitude à l'enseignement.

● Au PAKISTAN : campagne intensive mise sur pied par le Gouvernement pour diffuser l'instruction parmi les tribus habitant la province, frontière Nord-Ouest.

● En U.R.S.S. : le nombre des élèves a augmenté dans des proportions inégales selon les territoires : ainsi la Russie proprement dite avait en 1955 environ 3,2 fois plus d'élèves qu'en 1914 ; l'Arménie en comptait 9,6 fois plus ; le Tadjikistan 980 fois plus (361.000 élèves en 1955 contre 400 en 1914).

(Extrait du Bulletin du Bureau International d'Education, n° 131)

Le Secrétariat Social au Centre Social Éducatif de Bel-Air

Nous le considérons non pas comme surajouté aux autres activités du Centre ou comme une activité parallèle aux autres, mais comme au cœur de la qualité éducative de toutes nos activités.

Pour cela bien sûr, il faut, on s'en doute déjà, qu'il soit autre chose que cette fourniture de paperasseries d'état-civil ou de transmission de courrier de toute qualité, voire de renseignements techniques concernant les lois sociales. Son champ d'action s'étend au delà de ces activités qu'il assure plus spécifiquement et en fait le coordinateur de toutes les autres.

C'est pourquoi il s'occupe de l'accueil avec tant d'importance, cet accueil qui le met au carrefour de tous les secteurs de nos activités.

ACCUEIL aux soins, aux consultations médicales, aux permanences diverses et s'il ne s'occupe pas journellement de recevoir des auditeurs dans les classes d'enseignement général ou ménager ou dans les ateliers, il a accueilli lors des inscriptions de ces derniers, les noms et la situation familiale de chacun d'entre eux. Avec les moniteurs et les monitrices plus spécialement chargés d'eux dans des activités particulières, il continue à suivre dans une optique d'ensemble (groupe, famille, cité) le but éducatif que nous poursuivons. Ceci grâce aux réunions d'équipe, aux contacts occasionnels que la vie des centres permet, et aussi aux fichiers.

Décidément il sera bien toujours question de méthodes globales dans nos centres d'éducation de base. Oui et moins qu'une autre, celle de l'Action Sociale ne peut pas ne pas y souscrire, bien que ce soit sous un autre aspect.

Globale en effet, l'action sociale qui comprend que, dans des contextes surpeuplés, elle ne peut prétendre avec une seule personne, faire une éducation sociale valable fut-ce avec le plus extraordinaire travailleur social.

Une assistante sociale non plus, bien qu'étant une travailleuse sociale plus précisément formée aux techniques d'action sociale, ne le pourra davantage, car pour elle aussi, l'action sociale dépasse la technique de service social qui lui est spécialement dévolue, et s'étend à tous les secteurs de vie sur un plan plus collectif.

C'est pourquoi, soit dit en passant, le premier né des Centres Sociaux s'est greffé sur le travail social fait par une Assistante so-

portants, une action éducative plus soutenue : ainsi l'école, les classes d'enseignement professionnel, les foyers adultes où l'on peut prétendre à un peu d'éducation populaire, les activités coopératives.

Cette éducation sociale a été la préoccupation primordiale du Service des Centres Sociaux qui se propose, comme le disait dans son éditorial d'Août-Septembre 1956 Monsieur le Recteur CAPDECOMME - de « préparer socialement les popula-

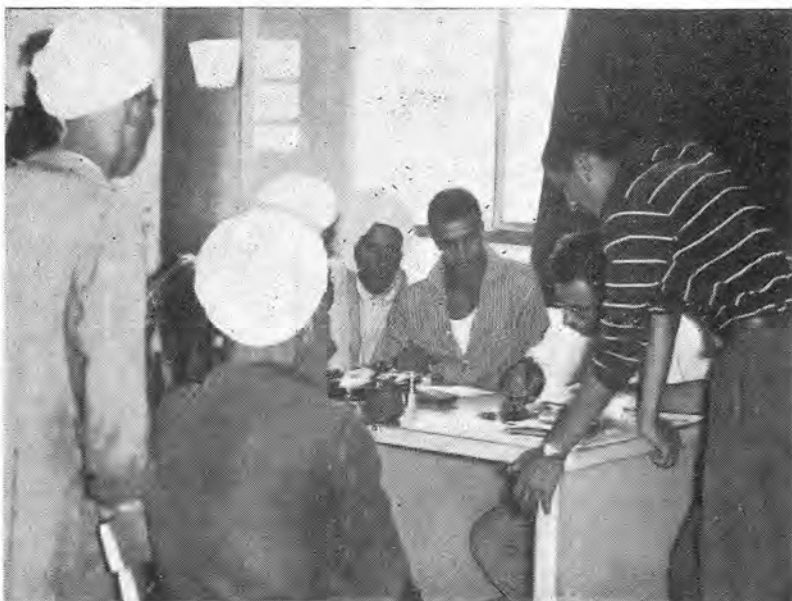
Nos lecteurs trouveront ici, outre un vigoureux plaidoyer en faveur de l'action sociale et du caractère global de l'éducation de base, la description d'une méthode de travail expérimentée dans un des centres les plus anciens d'Alger.

ciale à Bel-Air. Une Assistante sociale qui avait compris que, dans cette cité dont le taux d'accroissement de la population était monumental, elle ne pourrait jamais remplir sa tâche qui est avant tout, ne l'oublions pas, une tâche éducative, sans s'appuyer sur des structures dispensant dans quelques uns des secteurs de vie im-

tions » pour leur permettre de bénéficier des méthodes d'enseignement.

Je crois, en effet, qu'enseignement et action sociale ne sont jamais aussi nécessairement imbriqués qu'au plan de l'éducation de base.

A quoi bon en effet désanalphabétiser si l'on ne met en con-



dition pour utiliser cette acquisition ? A quoi bon débrouiller gestuellement par un travail de pré-apprentissage au métier ou à l'enseignement ménager, si en même temps on n'a pas le souci d'insérer dans la vie réelle ceux qui n'y sont pas forcément préparés ? Ouverture de l'esprit aux courants modernistes qui régissent notre monde d'aujourd'hui, non pas en dénaturant et en contreplaquant un enseignement qui fait fi des valeurs déjà possédées, mais en essayant d'adapter de plus en plus, et réciproquement, ces premières structures de l'édifice social, aux hommes auxquels elles s'adressent. Et peut-être aussi, les préserver d'un certain modernisme plus destructeur que constructeur des vraies valeurs. Même aujourd'hui où l'Ordonnance du 28 août 1958 nous attribue une tâche de scolarisation plus vaste, nous ne devons pas oublier notre point de départ, et devrions redouter par dessus tout de nous limiter à la seule scolarisation, si importante cependant.

Pour avoir été quelquefois trop fantaisistement menée, il semblerait qu'on arrive à redou-

ter cette action sociale et à la préférer inexistante. Il faudrait alors faire un effort pour la comprendre et la situer à nouveau dans sa vraie nature.

C'est ce que nous avons essayé de faire à Bel-Air.

NOUS avons souhaité que cette action sociale ne soit pas l'apanage des seuls secrétariats sociaux.

Il s'est agi de convaincre la monitrice, le moniteur, de dépasser leur seule tâche d'atelier, pour considérer chacun des usagers dans son contexte familial.

C'est ainsi que nous avons obtenu l'an dernier, que chaque responsable d'un groupe crée une fiche par auditeur, où était consignée la physionomie de l'auditeur dans son travail et dans son groupe, et aussi dans sa famille, par les renseignements familiaux qui apparaissaient, ou que l'on recueille, en vue d'une meilleure action auprès de l'intéressé et pour aider à son épanouissement.

Sans avoir la « fichomanie », les fichiers restent bien indispensables pour consigner tant d'élé-

ments qui ne peuvent rester présents à l'esprit et qui s'ajoutant à d'autres expériences, peuvent permettre un travail de synthèse, départ d'une action collective.

Pour que cette synthèse ne soit pas la panacée universelle et pour que tout reste dans la discrétion, chaque chargé de groupe garde ses fiches et ne communique au fichier central (tenu par le secrétariat social) que les renseignements non confidentiels d'état-civil et d'immatriculation aux organismes sociaux des travailleurs de la famille. Ces fiches du fichier Central sont munies de cavaliers dont la couleur différente nous indique le nombre de secteurs d'activités de notre centre fréquenté par les membres de cette famille ; elles permettent au secrétariat ou au service social une connaissance plus large de son public, et partant, lui donnent des moyens de susciter des actions collectives dont les campagnes et l'action coopérative font partie.

Les campagnes gastro-entérite et berceau-layette qui ont été pensées et réalisées pour la première fois à Bel-Air, l'ont été en participation étroite avec l'instituteur, l'infirmière, la monitrice d'enseignement ménager, le service social et le secrétariat social qui, là encore, sans avoir la « réunionite » se sont groupés pendant plusieurs heures de travail en commun pour arriver à ce résultat.

Ne l'oublions pas, c'est en tant qu'éducateurs que nous sommes avant tout chargés d'une activité au centre social et cela, quelle que soit la matière enseignée. Mais le secrétariat social et le Service social, de par leur nature, sont plus particulièrement axés sur la coordination des différentes activités.

C'est ainsi que l'accueil ne sera pas seulement une orientation vers celui qui doit satisfaire le

désir exprimé par l'usager à son arrivée au centre, mais prise de contact humain avec la personne qui se présente à vous, et désir de la mieux connaître non seulement pour répondre à son besoin mais pour déceler la nécessité d'un apport éducatif ou matériel : peut-être insoupçonné encore de lui-même, il mérite que nous le lui révélions.

Quelquefois aussi, cet accueil sous une forme plus directement utilitaire pour nous, sert encore

notre but éducatif. C'est l'exemple de nos foyers féminins très peu fréquentés jusqu'ici à Bel-Air, où la coutume fait de sévères conditions à la sortie des femmes.

Le motif médical étant celui qui permet un public féminin abondant, nous avons eu, à partir de l'accueil, le souci de diriger vers les cours de puériculture et de biberon les usagères venant au dispensaire, et ayant des enfants en bas âge. Cette édu-

cation sanitaire se faisant dans les locaux contigus au foyer féminin, a permis aux femmes de connaître les activités de couture et de s'y intéresser en y participant quelquefois tout en attendant leur tour.

Enfin la façon même d'accueillir éducativement ceux qui se présentaient plus précisément au secrétariat social, ne risque pas de nous transformer en un guichet administratif, dont, extérieurement rien ne différencie au départ

POUR éviter au secrétariat social l'affluence toujours néfaste à la profondeur du contact humain, nous avons divisé en trois catégories les activités ; mais cette structure toute nouvelle n'a pas encore le recul suffisant pour que nous puissions en tirer des conclusions.

a) ACTIVITES DE SECRETARIAT PLUS ADMINISTRATIF QUE SOCIAL :

Tout ce qui concerne l'état-civil, (livret de famille, carnet d'identification, extrait de naissance, fiches d'état-civil). Cette tâche est assurée tous les après-midi par un aide-moniteur qui se tient à l'entrée du centre à un guichet-bureau dit d'orientation, se trouvant entre le préau couvert, qui sert de pré-attente et les salles d'attentes proprement dites.

Ainsi, sans pénétrer plus avant dans le centre, une partie du public est servie (et non la moins nombreuse) sans encombrer les salles d'attentes.

Les salles d'attente sont réservées à ceux qui doivent attendre plus longtemps pour des soins ou une consultation médicale ou sociale. Elles leur permettent de profiter d'un contact humain plus prolongé avec les éducateurs proposés.

Echanges orientés toujours par

un souci éducatif et visant à cet enseignement social. Echanges étayés par l'emploi de moyens audio-visuels (films fixes ou ani-

més, montage au magnétophone) qui ont largement servi la diffusion des campagnes d'éducation sanitaire.



b) ACTIVITES DE SECRETARIAT SOCIAL PROPREMENT DITES

Déchargé de tout ce côté administratif, il a plutôt l'aspect d'un conseiller social et juridique pour répondre aux questions concernant les Caisses sociales (AS.

AF. AT) (Assurances sociales, Allocations familiales, Accident du Travail).

— les constitutions de dossiers divers (Pension à Domicile, Bureau

de Bienfaisance, Familles nombreuses etc...).

— les renseignements juridiques

— la tenue du fichier central.

c) ACTIVITES DE SERVICE SOCIAL :

Ce secrétariat social est tenu par un adjoint trois jours par semaine.

Ce service social est plus spécialement chargé d'organiser et de maintenir efficacement la coordination de nos différents secteurs :

Exemple : c'est en participant aux foyers féminins que l'assistante sociale a pu préciser la forme à donner à une coopérative ménagère et sociale.

Mme X... se plaignait d'être fatiguée et nous montrait ses mains gonflées et rouges dues aux lavages journaliers abondants auxquels l'astreint sa nombreuse famille (elle a 11 enfants). Elle viendrait plus souvent au foyer féminin si elle n'était pas tellement prise et fatiguée ! nous pensons alors à l'installation d'une laverie composée d'une ou plusieurs machines à laver auxquelles auraient droit journallement les femmes faisant partie de la coopérative ménagère.

Le Service Social est chargé plus précisément aussi des synthèses des permanences de secrétariat. Il étudie les cas non habituels, ne pouvant être réglés par la seule connaissance de la loi, mais nécessitant des démarches ou des interventions à l'extérieur qui seront ensuite réparties entre le secrétariat social et le service social.

Exemples :

1. - Caisses Sociales :

Tous les recours aux fonds so-

ciaux fonctionnant seulement pour les cas sociaux : ressortissants des Allocations Familiales, des Assurances Sociales et des Caisses d'Accidents du Travail ; pour ces derniers, en plus des actions auprès des caisses, il y aura celles auprès des employeurs, voire des avocats.

2. - Le travail :

Une des préoccupations les plus importantes pour nous, consistera à envisager la cellule familiale pour aider suivant son importance, les membres qui la composent à produire dans ce double souci : économie (au sens le plus humble du mot) et éducation. D'où souci de placement des jeunes en apprentissage ou préapprentissage, et même orientation vers les cours du soir techniques ou autres, s'ils doivent pendant

la journée bricoler pour gagner quelque argent.

Souci de la promotion de ceux déjà au travail, mais dans des postes peu rémunérateurs.

Liaisons avec les Services Sociaux d'usines quand ils existent.

Liaisons avec les Bureaux de Placement pour aider à adapter l'emploi aux personnes, ceci garantissant une stabilité avantageuse pour l'employé comme pour l'employeur, amenant des rapports de confiance avec ces derniers qui seront plus enclins à nous ouvrir leurs entreprises pour accepter ceux proposés par nos soins.

3. - Logement :

Tout en sachant bien notre impuissance hélas ! à faire aboutir tous les besoins de cet ordre, il semble que nous ne devons pas



prendre notre parti d'une impossibilité totale et systématique dans ce domaine. D'où études pour des combinaisons diverses reliées aux possibilités d'aide à l'habitat fournies par les caisses d'allocations familiales et la coopérative pour l'habitat (formules variées que nous devons adapter à nos cités) ; sans renoncer non plus aux interventions plus soutenues auprès des maires, (sociétés HLM, sociétés diverses d'entreprise de logement).

Enfin et surtout formation de

nos jeunes filles à une tâche sociale qui dépasse un peu la formation familiale reçue dans notre centre :

— sous une forme d'enseignement théorique

— sous une forme pratique : visite de familles, participation à la création d'une coopérative d'action ménagère et sociale.

Enfin le Secrétariat Social est chargé de la tenue des fiches de documentation si précieuses pour nos applications pratiques.

CONCLUSION :

Voilà résumées les prétentions de notre action sociale. Nous savons bien qu'il ne suffit pas d'avoir des prétentions mais que l'action et la rentabilité qui en découlent doivent les appuyer.

Pour cela il nous faudra attendre que cette mise en place de l'action sociale si récente sous cette forme, ait un peu plus de recul et laisse apparaître d'une façon plus concrète les résultats espérés.

E. Serra.

Au Centre Social Éducatif de Fontaine-Fraîche

Action Sociale à Domicile

L'action sociale à domicile constitue une « technique d'accrochage » particulièrement efficace en milieu féminin. Elle n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'amener le public au Centre Social Éducatif. Elle requiert évidemment de celles qui la pratiquent beaucoup de qualités personnelles et professionnelles...

Le Cadre où se situe notre Action.

Le flâneur du dimanche qui s'aventurerait jusqu'à Fontaine-Fraîche, il y a quelque 15 ans, découvrirait avec joie une campagne verdoyante, de grands arbres, des fouillis de buissons. De rares maisons émergeaient de la verdure. Lieu paisible que rien ne semblait vouloir troubler.

Mais les populations des montagnes et des Hauts-Plateaux, cherchant un travail plus rentable que la cueillette des olives ou la vente des toisons, affluant vers les villes, en ont fait éclater les limites.

Fontaine-Fraîche, la banlieue verte, a vu ses haies fleuries disparaître et ses arbres abriter quelques baraquements sommairement dressés. Deux ou trois fermes vendues par leur propriétaire ont donné asile à des familles de ruraux ou de bergers, familles chaque jour plus nombreuses qui s'entassaient entre des murs chaque jour plus étroits, le frère accueillant son frère ou son neveu, ou un lointain parent, tous en quête d'occupations.

Puis la grande propriété Legembre s'est lotie et l'on a vu s'élever de petites maisons aux toits rouges entourant des courettes. Des habitants de la Kasbah, sinistrés, ont été installés là par les soins de l'Association des Anciens Combattants d'abord, puis par les Services de la Mairie.

Dernière étape : les jardins de Fontaine-Fraîche furent rasés et l'on découvre de la route conduisant à

La Baucheraye des vallonnements secs et poussiéreux, un paysage nouveau et aride.

Une cité de baraques en bois couvertes de papiers goudronnés, s'est serrée par lots sur toutes les surfaces libres. Des chemins d'alentour on croit voir de grands tapis noirs étalés. Des taches blanches : ce sont les bâtiments de salubrité, fontaines, lavoirs.

Ces baraques devaient parer aux nécessités d'habitations les plus urgentes, recasement des bidonvilles de la Haute Ville, du quartier de la Marine. Si elles manquaient d'éclairage et de confort, elles pouvaient offrir un logement décent à ceux qui n'avaient pas de toit. Mais là encore il y eut surpeuplement, ce n'est plus une famille que l'on trouve dans chaque pièce, mais 2 et 3, et davantage.

Par les moyens d'échanges ou la sous-location, des fractions de tribus se sont regroupées venant des anciennes Communes Mixtes de Sidi-Aïssa, Bou-Saâda, Teniet-el-Haâd. Elles gardent leurs habitudes demi-nomades et leurs costumes ; les mariages se font en cercle fermé, etc... Clans solides, vivant sur soi, de soi (pauvres moyens), sans communication avec le voisinage.

Et sur les pentes de la Scala, de la Baucheraye, vous trouverez d'autres baraques, souvent vétustes, s'épaulant les unes les autres dans les jardins de villas, petits bidonvilles cachant leur misère à l'arrière des façades plaisantes sur les rues.

Notre Public.

En janvier 1957, la première équipe (3 personnes) du Centre Social découvrait cette cité.

Elle s'installait elle-même dans une baraque de 17 mètres de long sur 5 mètres de large.

Son premier regret fut de ne pas être insérée au cœur de la population. Elle se trouvait perchée sur le bord de la route et dominait tous les vallons.

Mais bien vite sa situation lui parut favorable, au croisement des routes et chemins conduisant vers tous les coins de son secteur.

Premier embarras ! Comment se faire connaître, comment entrer en relations avec tous ?

Notre aide-moniteur, un garçon de la Cité, Scout de la Région, avait travaillé avec la J.A.E.S. (Jeunesse Algérienne pour l'Education Sociale), mouvement des Jeunes d'Alger. Les habitués de ce mouvement changèrent de baraque et trouvèrent au Centre le même accueil pour les services qu'ils demandaient. Mais ils ne représentaient pas toute la cité et pour l'atteindre tous les moyens d'entrer en contact furent saisis : porter à domicile les papiers de dossiers réclamés, en profiter pour expliquer la raison d'être du Centre, saluer les dames qui entrebailaient leur porte sur notre passage, faire son marché dans la cité, visiter les boutiques, etc...

Après nombre de présentations et d'explications, notre monitrice d'éducation domestique eut un groupe d'adolescentes venues apprendre à coudre et à tricoter.

Les cours d'alphabétisation s'organisèrent aussi. Mais nous ne cessions de garder présente à la pensée l'exigence éducative du Centre Social :

« Il prend une communauté pour cadre de son action ; cette action a pour but le mieux-être de cette collectivité, l'amélioration de son niveau de vie, son évolution, son adaptation à la forme économique et sociale où elle se trouve insérée. »

Education d'une communauté ! Où la trouver cette communauté dans une cité aux visages multiples, aux clans étroitement fermés !

Et comment lui donner conscience de son existence même... ? Existence que le temps, pensions-nous, allait sceller, renforcer... !

Contacts avec la Population.

L'Equipe ne se décourageait pas ! Après des hésitations, des tâtonnements, elle décide d'un plan d'activité : aborder tous les milieux.

Elle multipliait les invitations, posait des « papillons » chez les commerçants, organisait des présentations de travaux d'adolescents.

Hélas ! les auditeurs demeuraient peu nombreux ! Les réunions d'hommes amenaient chaque fois les mêmes petits groupes séparés, et aucun moniteur n'arrivait à trouver un thème commun d'intérêt... même les cours d'adultes ne favorisaient pas les vrais échanges !

L'ébauche du Foyer Féminin ne groupait jamais que quelques femmes. Et pourtant que d'habitudes à améliorer, que d'ignorance à combattre !

Cependant le Centre ne cessait d'être fréquenté, les amis des premiers jours savaient trouver un renseignement, une indication à tous moments. Mais on était loin d'une activité de la collectivité pour le mieux-être ! Les résultats de nos observations et réflexions nous menaient à prévoir d'abord pour elle, si pauvre, une coopérative de travail féminine, coopérative de rapport. Cependant nous en étions toujours au contact personnel.

Réalisant que notre Cité (15.000 hommes environ) ne pouvait de longtemps que présenter un damier de petits groupements humains à des niveaux différents d'adaptation à la vie moderne, aux origines et genres de vie divers, aux besoins inégaux (l'homme du bidonville cherche un travail de manœuvre, celui du recasement dans les maisonnettes préfabriquées essaie d'obtenir





un travail fixe dans les services de voirie, nettoyage, etc...) nous décidions d'aborder chaque milieu.

A Domicile...

Et ce fut l'époque où la monitrice de couture partait deux fois par semaine avec ses ciseaux, ses aiguilles, s'installait dans une famille connue. Et toutes les femmes du voisinage accouraient, l'assaillaient de questions, la regardaient travailler, lui demandaient son aide et des conseils de toutes sortes : hygiène, régimes, etc... Longues palabres aux conversations d'abord futiles qui aboutissaient aux soucis du ménage, de l'orientation des enfants, du travail du mari, etc... enseignement concret donné selon les jours, les incidents...

L'Adjointe, de son côté, cuvette sous le bras, savon et serviette dans le sac, partait faire la toilette des enfants dans les bidonvilles où les femmes hésitent encore à se servir trop fréquemment de l'eau !

Nettoyage des logements, amélioration des rangements dans les logis étroits, chaque geste suscite l'interrogation, l'explication, est genèse d'un geste nouveau, d'une habitude meilleure, éducation par le contact, par le travail réalisé en commun.

Ce fut une belle époque ! éveil de l'intérêt dans les milieux contactés, facilité et simplicité des échanges, et déjà nos regroupements au Centre devenaient plus détendus. Les femmes assistaient aux leçons de la sage-femme, parlaient, interrogeaient.

D'autre part elles réclamaient sans cesse une organisation pour un travail lucratif. Les hommes demandaient des exposés sur des questions civiques, sociales.

Les résultats étaient encore médiocres mais on sentait une poussée d'intérêt génératrice d'efforts.

Et avec cette population si pauvre, si démunie, le Centre Social voulait tenter une organisation constructive.

Difficultés...

Mais nos projets devaient encore être stoppés.

Certains lots de nos bidonvilles furent rasés, la population déplacée. Et nous ne la retrouvions pas toujours dans le secteur.

Il n'est pas aisé de poursuivre une activité déjà difficile à organiser, sachant que les membres bénéficiaires seront bientôt dispersés. Notre Cité, de longtemps, restera une cité de passage. Mais notre travail incomplet, ingrat, n'a pourtant pas été vain, ni stérile. Ce qu'ont appris les familles visitées reste acquis. Le Centre est connu — et admis — sur tout le secteur. Il n'est qu'à voir le regret des femmes qui commençaient à fréquenter régulièrement le Foyer Féminin et à y travailler, et qui doivent déménager.

En outre, la connaissance des milieux de notre Cité permet à l'équipe elle-même de tenter ses expériences avec une plus grande assurance de succès. Aussi continuons-nous les visites à domicile chez tous les nouveaux arrivés.

CONCLUSION.

Une formule d'éducation à domicile ?... Il ne semble pas qu'il y en ait de rigides. Ce qui importe, c'est que la monitrice soit en mesure de déceler les besoins de son public, qu'elle soit assez polyvalente pour donner des conseils d'hygiène, d'économie domestique (couture, tricot, ménage...). Il la faut souple et discrète, avec une conscience professionnelle exigeante, afin qu'elle sache éviter la dispersion et ramener toujours à des préoccupations d'enseignement ses auditrices à domicile.

Mais il reste entendu que ce travail à domicile demeure une étape, elle permet l'adaptation à chaque milieu, aide la population plus aisée mais va vers un regroupement de toutes les activités dans le Centre même avec toute la population.

Au Centre Social Éducatif de Sidi - Salem

Organisation d'une Pouponnière

COMMENT NAQUIT L'IDEE D'UNE POUPONNIERE AU CENTRE SOCIAL

Il nous était difficile de pénétrer dans un pareil milieu. Les visites à domicile n'avaient comme aboutissement que des relations courtoises ponctuées d'un « Kaoua » mais demeuraient hélas sans retour. L'infirmerie, qui est sans conteste le plus sûr moyen de pénétrer dans un milieu, était gérée dans nos locaux par l'Assistance Médicale Gratuite (AMG) et la Section Administrative Urbaine (SAU). Le Secrétariat Social était de même assuré par les Services de la SAU.

Il ne nous restait donc plus grand chose à faire sur le plan social et nous nous posions la question de savoir si nous avions ici une quelconque utilité.

Nous vint alors l'idée de créer une pouponnière. Rien de semblable n'existait dans le pays, nous avions sans doute la possibilité d'en venir à bout.

Je commençai par demander une aide au Comité d'Aide Sociale de Bône et j'obtins 10 layettes complètes. Pour tout matériel nous ne devons donc acheter qu'une baignoire et nous utiliserions fourneaux et lessiveuses déjà existants.

Restait à peupler notre maison. La première « cliente » nous a été facile à trouver, une de nos élèves nous ayant amené sa petite sœur. La sage-femme de la S.A.U. de son côté nous en-

fiant leurs bébés augmenta au point que notre local devint insuffisant - de plus, l'air était imprégné des senteurs de langes malpropres - ce qui n'était pas fait pour exciter nos appétits.



Sidi-Salem... De tous temps cette cité de recasement a posé un problème particulièrement ardu et complexe à ceux qui ont eu la lourde charge de l'administrer et à ceux qui ont eu pour tâche de promouvoir une population aux origines si diverses. Sidi-Salem a été constitué par le regroupement de tous les bidonvilles de la cité, lieux d'élection des mauvais sujets de la région. Ce premier noyau était suffisant pour engendrer un état d'esprit peu favorable à l'évolution. A ce noyau se sont ajoutées des populations rurales déplacées ; populations qui avaient de petits revenus agricoles et qui se trouvent réduites au chômage.



voyait toutes ses consultantes. C'est alors que s'est posé un problème plus difficile :

J'avais installé la pouponnière dans le foyer, où nous prenions nos repas. Mais très rapidement le nombre des femmes nous con-

Nous avons donc émigré vers le pavillon d'habitation où deux chambres disponibles nous ont permis de poursuivre notre œuvre. Mais nos difficultés ne s'arrêtèrent pas là et bien vite le problème du linge s'imposa à nous.

L' « OPERATION-LAYETTE » DANS LES ATELIERS DE COUTURE

Il fallait entretenir les langes que nous utilisions, puis les renouveler. Les bassins du Centre eurent à leur tour leur plein-emploi et la monitrice d'enseignement ménager put tout à son aise démontrer qu'un linge ne se

lavait pas comme un torchon et qu'on ne tordait pas un maillot comme un cordage. Il nous fallait chaque jour un maillot, une brassière, et un molleton par enfant et un jeu de rechange. Ce que nous possédions était si in-

suffisant qu'il nous fallut le compléter en fabriquant brassières et maillots. Cela donna naissance à « l'opération-layette » dans les ateliers de couture et les mamans y participèrent chaque après-midi.

SIX BOUTEILLES DE BUTANE PAR MOIS

Cette difficulté était à peine vaincue par la communauté et avec les moyens du bord, qu'une autre apparaissait : Chaque bain

nécessite le chauffage de 20 litres d'eau, 6 bouteilles de butane par mois.

Coût de l'opération 9.150 Frs. C'est ruineux et cette œuvre

fructueuse sur le plan social et qui nous a ouvert beaucoup de foyers devra-t-elle s'arrêter faute de crédits ?

LES « MAMANS-ELEVES » ET LES « FILLES-MONITRICES »

Cependant l'expérience nous avait permis de mettre au point une méthode de travail. Les mamans à leur premier contact avec la pouponnière refusaient systématiquement d'ôter leur « mel-laya » pour travailler. La première à qui nous avons donné l'occasion de baigner son bébé l'a présenté et trempé la tête la première dans la baignoire. Aussi insensée que cette manœuvre puisse paraître, elle s'est répétée trois ou quatre fois avec des bébés différents. Les gestes les plus élémentaires devaient être enseignés à des sujets apparemment moins aptes aux travaux de puériculture que les mamans. Nous avons appris à deux ou trois jeunes filles de 13 ans à baigner un bébé, à l'habiller, et à le soigner lorsque cela était nécessaire. Les soins consistent en applications de

pommade contre l'irritation, de vaseline pour faire tomber les croûtes du cuir chevelu et en gouttes pour les yeux. Ces jeunes

filles se virent confier la responsabilité d'éduquer les mamans sous la surveillance compétente et active de la monitrice :



LES TROIS TEMPS DE LA LEÇON

LE PREMIER TEMPS de la leçon consistait à montrer la façon de tenir le bébé et cela se faisait dans une baignoire sans eau, le bébé encore vêtu. Une fois ce geste bien appris, l'opération de lavage effectif commençait. L'élève faisait une démonstration complète sous les yeux de la maman émerveillée et confuse de se voir donner la leçon par une gamine.

LE DEUXIEME TEMPS, HABILLAGE, nous est apparu aussi ardu à enseigner, mais nous en sommes venus à bout et à l'heure actuelle nous avons si bien fait école que le Directeur et les moniteurs eux-mêmes seraient dignes de participer à un concours du parfait papa.

LE TROISIEME TEMPS fut certes le plus difficile à enseigner. On imagine difficilement, quand on a l'habitude de vivre dans un milieu où la propreté règne, qu'une oreille de bébé puisse contenir autant de saletés. L'usage du coton-tige s'est avéré indispensable et cela a nécessité de longues démonstrations, la douceur maternelle n'étant pas toujours une vertu dans cette cité. De même pour les soins de la tête. A leur arrivée au Centre, certains bébés étaient casqués d'une croûte noire de poussières et d'huile agglutinées. Il nous a fallu appliquer un traitement à la vaseline pendant des semaines entières pour en venir à bout.

CONCLUSIONS

Au bout de 15 jours de soins continus, nos bébés crasseux et malodorants étaient devenus de beaux bébés que l'on avait plaisir à prendre dans ses bras. Nous avions su toucher un point sensible, et notre clientèle augmentait rapidement de la façon suivante :

Chaque femme montrant son bébé à la voisine créait un foyer d'envie, peut-être de jalousie, et cela suffisait à nous attirer une nouvelle cliente. Nous avons vu dans certains cas, ces femmes affronter le courroux de maris jaloux, pour venir pouponner leurs bébés.

Nous en avons tiré cette première conclusion que l'éducation de masse la plus fructueuse n'est pas forcément celle qui s'applique à de nombreuses personnes réunies dans une même salle, mais bien au contraire, celle qu'on dispense à de petits noyaux qui essaient et se reproduisent en progression géométrique. Nous avons atteint apparemment notre but, mais nous n'en sommes pas encore satisfaits ;

.. Si nous avons touché en 3 mois par notre action une centaine de femmes, l'eau n'arrive pas dans les maisons et on l'économise au maximum pour ne pas avoir à la transporter. Quand on connaît le peu d'ardeur au travail des gens de la cité on conçoit qu'à 50 % notre action a été vaine. C'est un résultat insuffisant à notre avis, résultat qui aurait pu être complet si un robinet existait dans les cours des maisons.

.. Le fait de venir confectionner des brassières ou de les tricoter a attiré au Centre bon nombre de mamans qui poursuivent actuellement non seulement leur éducation sanitaire, mais encore apprennent à coudre pour leur compte.

.. La nécessité de mettre en sécurité les bébés pendant que la maman entretenait leur linge nous a conduits à fabriquer des berceaux d'un type « Sidi-Salem ». Berceaux basculants et peu encombrants qui ont leur place dans les foyers étroits et surpeuplés de notre village. De plus ces berceaux reviennent à 200 francs environ (2 N.F.).

.. Les autorités de la S.A.U.

s'étant rendu compte de l'utilité de nos efforts avaient décidé de créer une pouponnière géante sous notre égide. Malheureusement une erreur de manœuvre a fait que ce projet s'est transformé en une pouponnière S.A.U. qui a l'avantage de donner beaucoup de soins avec un personnel techniquement capable, mais qui a le désavantage de ne pas créer une évolution vers le mieux-être de la population et son éducation.

UN REVE QUI SE REALISERA PEUT-ETRE UN JOUR...

Nous avons rêvé, on peut se le permettre de temps à autre, d'une réalisation grandiose...

Nous proposons à la S.A.U. de construire sur les crédits C.O.D. A.C. un bâtiment mitoyen du centre social, bâtiment à usage de bain maure. Ce bain maure aurait été géré par une coopérative qui aurait fourni gratuitement l'eau chaude et les baignoires à la pouponnière et un pourcentage des bénéfices à la coopérative du centre. Cela aurait permis à notre pou-

ponnière d'éclater et de toucher la quasi totalité de la population et nous envisagions déjà son prolongement par un jardin d'enfants

L'espoir fait vivre dit-on, et nous attendons le magicien qui, d'un coup de baguette ou par une intervention heureuse, permettra la réalisation de ce projet qui nous est cher et que nous souhaiterions tellement voir aboutir pour que les bébés de Sidi-Salem fleurissent bon la propreté et la joie de vivre.



Au Centre Social Éducatif
de Rovigo

Petites Réalisations d'Artisanat Féminin

La création des villages de regroupement a résolu bien des problèmes d'ordre purement militaire, notamment sur le plan de la sécurité des civils, mais elle a créé de nouveaux problèmes économiques. Ces populations, qui se trouvent, du jour au lendemain, réunies dans un village surgi de rien, sont composées, en grande partie, de veuves, de vieillards et d'enfants ; elles vivaient dans le djebel du produit de la terre et, ainsi transplantées, elles n'ont plus de moyens de subsistance.

Le Centre Social Éducatif recevait quotidiennement la visite de ces femmes « regroupées », qui, renvoyées de toutes parts, demandaient du travail et non pas l'aumône, pour faire vivre leur famille.

Nous appuyant sur un des principes même de l'Éducation de Base qui a pour but le mieux-être de la collectivité, l'amélioration de son niveau de vie, nous avons essayé de trouver une solution à ce problème du travail tout en développant le climat éducatif qui est propre à notre action.

Nous avons pensé à une formule coopérative permettant aux usagers du Centre de travailler avec du matériel mis à leur disposition. Mais quel matériel ? quel travail ces femmes pouvaient-elles fournir qui fut rentable ?

La première idée fut de faire exécuter des tricotés à la machine, la Croix-Rouge et les différents mouvements de bienfaisance s'étant portés acheteurs, mais la complexité du maniement des machines à tricoter nous obligea à abandonner ce projet, bien que des contacts nombreux aient été pris en vue d'obtenir des prêts pour leur achat, et notamment auprès de la S.I.P.A. (Société Indigène de Prévoyance Artisanale, équivalent des S.A.P. pour l'artisanat).

À la suite de notre visite à la S.I.P.A. et de nos conversations avec son Directeur, nous savions que des possibilités de gain dans des productions d'artisanat traditionnel étaient permises : poteries, vanneries, tissages. Une visite à l'Inspecteur du Service de l'Artisanat nous permit d'obtenir, à titre de prêt, deux métiers à tisser.



Ainsi naquit l'idée d'un foyer artisanal : nous étions en avril 1959...

C'est ainsi que, à chaque femme qui se présentait, nous propositions l'une des trois activités (poterie, tissage, vannerie), et certaines, selon leurs aptitudes, nous ont fourni un petit ouvrage.

Lorsque nous avons pu réunir un nombre d'échantillons en quantité suffisante, nous sommes retournés à la S.I.P.A. pour demander si des commandes étaient possibles ; tissages et poteries eurent du succès, les vanneries étant jugées trop grossières, et leur prix de revient trop élevé, par rapport à la production d'autres régions. Sur une première commande de poteries, la S.I.P.A. nous donna une avance de vingt mille francs. L'Inspecteur de l'Artisanat nous fournit des maquettes de tissage, la Section Administrative Spéciale (S.A.S.) de Rovigo nous donna, en toute propriété, un local assez vaste, pouvant contenir facilement huit métiers, et dans lequel nos deux métiers prêtés furent aussitôt montés.

Une autre difficulté vint s'ajouter : le choix de l'aide monitrice ; elle devait savoir tisser parfaitement pour surveiller la réalisation des maquettes, et être capable de tenir une petite comptabilité simple (poids de la laine entrant dans un ouvrage, heures de travail, etc...). Comme il était impossible de trouver quelqu'un qui concilie ces deux conditions, il fut décidé que nous nous contenterions de recruter une bonne tisseuse, et que la partie comptable serait tenue directement par une monitrice du Centre, en attendant de dispenser à nos tisseuses les principes éducatifs qui



leur permettront un jour de pouvoir gérer elles-mêmes leur foyer.

Après des débuts où il nous fallut déployer en particulier beaucoup de patience et de persuasion, dans notre enseignement, les tisseuses réussirent à réaliser tapis de bridge et chemin de table : ceux-ci furent si appréciés par la S.I.P.A. qui les vendit dans la semaine, qu'une autre commande de 8 tapis nous était aussitôt passée.

Le Service de l'Artisanat, sur ses crédits propres, nous fournit six nouveaux métiers à tisser, et ceux-ci furent fabriqués par notre atelier coopératif, avec les rectifications demandées par les tisseuses ; car, détail savoureux, l'intervention de modestes tisseuses des villages de recasement de Rovigo a permis d'améliorer le modèle officiel du Service de l'Artisanat.

Aussitôt terminés, les métiers ont été utilisés, et peu à peu, notre atelier prit de l'importance. Actuellement, nous avons seize tisseuses à l'œuvre, d'autres métiers sont en fabrication pour celles qui attendent de pouvoir se mettre au travail.

L'apport économique semble maigre à première vue, mais représente une manne pour ces femmes qui n'avaient d'autres ressources que les distributions gratuites de la S.A.S., de la Mairie ou du Secours Catholique ; chaque tisseuse fait en moyenne un tapis de bridge par semaine, et le tapis lui est payé 2.500 francs pour la main-d'œuvre, ce qui représente un revenu de dix mille francs par mois.

Quant aux potières, elles apportent chaque jour à l'atelier les pichets et les plats qu'elles ont confectionnés dans la journée, ou la veille, et, dès le salaire perçu, s'empressent d'acheter le nécessaire pour vivre au jour le jour (une poterie est payée 100 à 300 fr. à l'achat).

Le Service de l'Artisanat, par l'achat de pièces dites « d'expérimentation », et la S.I.P.A., par ses avances sur commandes, nous ont permis d'écouler toute la production jusqu'à ce jour ; de notre côté, nous devons nous efforcer de trouver des acheteurs ; il ne nous est pas, moralement, possible d'abandonner ce qui a été entrepris, car il serait terrible, pour ces femmes de retomber, après un peu de mieux-être, dans la misère qu'elles ont malheureusement trop connue.

Devant les résultats satisfaisants que nous avons obtenus, le Service Algérien de l'Artisanat a décidé de créer, le 15 décembre, un Centre Artisanal à Rovigo. Il nous a demandé d'en assurer la gestion. En attendant la mise en place d'un personnel dépendant du Service de l'Artisanat, nous assurons également la liaison entre ce dernier et notre public féminin.

Fidèles au principe qui régit les Centres Sociaux Educatifs, nous « passerons la main » à l'organisme spécialisé, heureux d'avoir pu susciter la création de ce centre artisanal dont le fonctionnement apporte une certaine amélioration du niveau de vie à la population. C'est bien là une réussite dans le cadre même de l'Education de Base.

G. LONG, Directeur du Centre
et M^{me} LE BARS, Monitrice.

Au Centre Social Éducatif de Oued-Fodda

Témoignage vivant

A OUED-FODDA, nous connaissons les futurs emplacements des annexes, à l'exception de Brahienne. Au village, on ne parlait de Brahienne que comme un lieu inaccessible pour diverses raisons... Le facteur n'y va plus depuis des années. « Un sale coin » selon l'expression consacrée.

Au secrétariat, il arrivait parfois qu'un auditeur en déclinant ses noms et prénoms ajoutait : « J'habite Brahienne ».

Alors nous posions des questions :

— Combien avez-vous d'enfants ?

— A combien de kilomètres, êtes-vous du village ?

Les réponses arrivaient toujours les mêmes :

- Beaucoup d'enfants
- Pas d'école (il n'y en a jamais eu)
- Des malades, bien sûr !

Puis l'invitation suivait : « Mais, passez un jour, chez nous boire le café ». Ce n'était pas un défi, mais le besoin de prendre contact avec le village.

Nous sommes allés à Brahienne, ou Brhinn, ou Brhinne - que nous importe l'orthographe ou la prononciation - l'annexe existe et le fait est là.

Au fond d'une vallée, sur la plaine, ces deux baraques du Centre Social Educatif montées en un temps record, se dressent face au Cheliff avec tout autour les maisons et gourbis perchés au flanc des collines.

Ce matin là, toute l'équipe était prête.

Au refrain du chant « Ensemble » (notre devise) la 2 CV démarre devant le Chef de Centre cachant mal son émotion.

Cheminant sur une piste boueuse, la 2 CV gémit. Nous nous penchons à la portière pour recevoir les paquets de boue que la roue atolée projette violemment. Les pneus chaussés descendent et poussent, la voiture avance... un peu, recule ; ce qui vaut à l'une d'entre nous une bosse au front et au moniteur qui est au volant (et que nous soupçonnons d'avoir amorcé une marche arrière) une série d'injures lancées par la porte arrière.

Enfin les roues accrochent et nous reprenons la route.

De toute l'équipe tassée à l'arrière de la voiture, pas un, pas une n'a eu la pensée de retourner au Centre, ou de dire : « Nous avons froid » ou « Nous sommes enlisés », mais plutôt chacun garde en soi cette conviction : « On nous attend, il ne faut pas décevoir. »

Nous arrivons à l'annexe, située à une quinzaine de kilomètres d'OUED-FODDA ; quelques adultes nous attendent : « Ils arrivent, ils arrivent ! »

- Bonjour Abdeka, les élèves sont là ?
- Oui Monsieur, venez voir...

Quel spectacle ! une soixantaine d'enfants bien habillés pour l'occasion, s'avancent allègrement sous la conduite du Taleb.

— Bonjour madame, bonjour mademoiselle, bonjour monsieur !

des dizaines de mains se tendent vers nous, nous avons toutes les peines du monde à répondre à ce salut si franc, si enfantin, si près de la nature.

L'équipe discutait avec les pères, répondait aux questions diverses :

— A partir de quel âge, vous les prenez ?

— Vous viendrez, tous les jours ?
(un vieux) — Et moi, vu mon âge, vous me prenez ?

Le Taleb souriant, nous présentait ses élèves :

— Prenez-en soin !

De suite, ce fut la répartition des groupes.

Mais tout ce travail qui s'annonce, paraît disproportionné, peu en rapport avec nos moyens actuels.

Puis, c'est la première leçon :

Le moniteur et la monitrice se croisent, se saluent, se séparent :

- Bonjour monsieur !
- Bonjour, madame !
- Au revoir, monsieur !
- Au revoir, madame !

sur le pas de la porte, trois vieillards sont assis, engoncés dans leur cachabia, l'un d'eux murmure : « Adechi ghaïa ! * », les autres approuvent d'un signe de la tête.

Le Taleb qui a contribué à ce recrutement massif est là aussi, il se concentre et paraît fournir un effort intense.

Il est temps de partir, nous libérons les élèves ; un adulte au Taleb :

- Vous les reprenez, maintenant ?
- Non, aujourd'hui, c'est la fête.

C'est la première fois que dans l'air frais du matin, s'éparpillent les premiers mots de français.

Au départ, notre devise « Ensemble » se répète dans ce chant qui est devenu le nôtre et qui affirme que nous sommes fatigués certes, mais décidés et optimistes.

L'équipe.

* « C'est parfait ! »

INFORMATIONS DOCUMENTATION

Le Bureau de Documentation et de Diffusion

Les Centres Sociaux Educatifs ne peuvent constamment improviser ; si la chose est admissible en période de démarrage pour des pionniers, elle devient impossible lorsqu'un Service est organisé. Les Centres doivent pouvoir compter avec certitude sur une nourriture essentielle, sur des instruments de travail de base, dispensés d'une façon régulière par un organe spécialisé.

D'autre part, des méthodes communes s'imposent dans chaque discipline pour tous les Centres du Service. Ceci postule une certaine standardisation des documents, la compétence en matière de Documentation réservée au Service Central, l'Unité de l'organe de diffusion.

Le Bureau de Documentation du Service des Centres Sociaux Educatifs diffuse aux Centres deux sortes de documents :

- les uns sont publiés par des organismes divers, extérieurs aux Centres Sociaux ;
- les autres émanent du Service lui-même, conçus et édités par lui.

Ces derniers représentent actuellement la part la plus importante des documents diffusés. Ceci s'explique fort bien. Les objectifs originaux des Centres Sociaux Educatifs exigent des documents originaux ; rares sont les documents déjà édités par d'autres organismes qui leur conviennent parfaitement. Des documents valables pour l'éducation de base en Afrique Noire ou à Ceylan, parfaitement adaptés aux communautés pour lesquelles ils ont été conçus, risquent d'être inutilisables en Algérie.

L'équipe pédagogique du Centre de Formation pour

l'Education de Base (C.F.E.B.) de Tixeraïne est chargée de concevoir, réaliser, expérimenter les documents originaux. Le Bureau de Documentation les édite et les diffuse.

Ce bureau a en outre la charge de rechercher pour le Service des Centres Sociaux Educatifs tous les documents utiles publiés à l'extérieur.

Pour remplir sa mission, le Bureau de Documentation dispose de 3 sections et d'un atelier :

LA SECTION DES EDITIONS édite les documents conçus et réalisés par l'équipe pédagogique du C.F.E.B. ; elle édite en outre le Bulletin du Service et anime son Comité de Rédaction.

LA SECTION SOCIALE est responsable de toute la documentation en matière sociale. Elle rédige et met à jour un fichier social à la disposition des Centres.

LA SECTION DIFFUSION assure le classement et la conservation des stocks de documents ; elle les diffuse à l'intérieur du Service et à l'extérieur, sous forme de prêts ou d'attributions à titre définitif.

L'ATELIER multiplie les documents par ronéotypie et assure le travail matériel d'expédition.

Les documents diffusés par le Bureau de la Documentation sont multiples. En principe ce ne sont pas des instruments de recherche, l'équipe pédagogique du C.F.E.B. possédant sa propre documentation pour cela, mais exclusivement des instruments de travail à l'usage des moniteurs et directeurs de Centre.

Documents réalisés par le Service des Centres Sociaux Educatifs

AFFICHES ET TRACTS

— CAMPAGNE GASTRO-ENTERITE :

- 11 Affiches
- 1 Tract « Balek »

— CAMPAGNE TRACHOME :

- 2 Affiches
- 11 Panneaux prototypes
- 11 Dessins - Buvards prototypes
- 7 Tracts - devinettes
- 1 Tract réponse

— CAMPAGNE BERCEAU :

- 6 Affiches

— CAMPAGNE APICULTURE :

- 4 Affiches
- 1 Affichette
- 7 Tracts - devinettes
- 1 Tract réponse
- Invitations

— METHODE D'ENSEIGNEMENT DOMESTIQUE :

- 1 Grand panneau : Rations alimentaires
- 6 Affiches : Alimentation
- 7 Affiches : Les œufs
- 4 Affiches : Les fruits

— **METHODE DE COUTURE :**

- 2 grands panneaux : Les mesures
- 7 panneaux : Les points de couture

— **METHODE DE DESSIN :**

10 Affiches

— **DEPLIANT SUR LE S.C.S.E.**

BROCHURES

- Méthode d'Enseignement de Lecture et d'Ecriture
- Au jour le jour
- Le Service des Centres Sociaux
- Ta Ruche
- Mes Abeilles
- Sauvez votre terre
- Le Poulailier
- Le Bain de Bébé

- Le Biberon
- Sevrage
- Berceau
- Guide d'Hygiène
- Vos yeux
- Soins aux plaies
- Entretien du linge
- Guerre à la vermine

DOCUMENTS RONEOTYPES

- Progression Français élémentaire
- Progression Atelier bois
- Progression Atelier fer
- Progression Atelier électricité
- Progression Atelier auto **
- Progression Formation familiale (Enseignement ménager - Alimentation)
- Progression couture
- Progression tricot
- Progression dessin
- Mode d'emploi de la progression dessin *
- Cahier d'exercices pour le moniteur (dessin)
- Exercices pratiques à l'usage du moniteur (Au jour le Jour)

— **NOTES PEDAGOGIQUES * :**

- N° 1 Utilisation des Brochures éditées par le SCSE.
- N° 2 Utilisation du matériel d'enseignement de lecture
- N° 3 Campagne Ruches et Abeilles
- N° 4 Utilisation des photogravures « gestes vrais »
- N° 5 Campagne Gastro-entérite
- N° 6 Utilisation pédagogique du « Petit Guide d'Hygiène »

DOCUMENTS SONORES

- 37 Leçons de langage (radio)
- 15 Leçons de langage
- 10 Sketches de motivation des leçons
- 17 Emissions sociales
- 12 Emissions sociales (Fontaine Fraîche)

- 12 Emissions sociales (agricoles)
- Campagne Gastro-entérite *
- Campagne trachome *
- Campagne berceau *

FILMS ANIMES

1. — FILMS EDUCATIFS :

- Le Bain de Bébé
- Le Biberon
- L'emmaillottement
- L'Enfant propre
- Maladie

- Alphabétisme
- Dessin
- Atelier
- Le Coffre
- Le Corroyage
- La Table
- La Meïda

* Fait partie d'un ensemble de documents.
** Complétée par : 9 panneaux du moteur à temps.
Editions Rossignol

2. — MAGAZINES :

— Magazine féminin n° 1 *

— Magazine féminin n° 2 *

* Document faisant partie d'un ensemble pédagogique.

3. — REPORTAGES DOCUMENTAIRES :

Apiculture (Institut Maison-Carrée)

En Oranie (Centres sociaux ruraux)

Au Centre de Fontaine Fraîche (Centre urbain)

Les jeunes ruraux dans le Chélif

Les jeunes ruraux dans le Vaucluse
(expérience du CAES)

PHOTOGRAVURES

(Photos - Affichettes)

24 Sujets divers (gestes professionnels) :

20 Gestes atelier hommes

4 Gestes atelier femmes

MATERIEL EDUCATIF POUR TABLEAU DE FEUTRE

(Méthode de lecture et d'écriture)

25 Panneaux imprimés de figurines à découper

6 Panneaux d'étiquettes collectives
Planches d'étiquettes individuelles

PERIODIQUES

Bulletin de Liaison - Information - Documentation du Service des Centres Sociaux Educatifs

Bulletin intérieur 1 à 9

Magazine féminin n° 1

Magazine féminin n° 2

FILMS FIXES

— Le Biberon

— Ta Ruche

— Mes Abeilles

— Le dessin

Le Centre de Formation pour l'Éducation de Base

Le C.F.E.B. a été créé afin de répondre à trois objectifs : aider à définir la doctrine pédagogique des Centres Sociaux, élaborer les documents éducatifs qui doivent être mis à la disposition des moniteurs et assurer la formation du personnel. Il est certes inutile d'insister sur l'importance de ces objectifs. On peut regretter qu'on n'ait pas commencé par là ; mais l'essentiel est que cet organisme existe actuellement et qu'il faut lui donner les moyens nécessaires pour accomplir sa triple tâche.

Où en est aujourd'hui le C.F.E.B. ? Comment fonctionne-t-il ? C'est à ces deux questions que s'efforce de répondre cet article.

L'AMENAGEMENT DU C.F.E.B.

Le point de départ a été le Centre de Production avec ses ateliers : photo, cinéma, sonorisation, graphisme et sérigraphie. Viennent de s'y ajouter : un bâtiment administratif pour la direction et les instructeurs, un bâtiment aménagé en salles de cours, conférences, atelier de coupe et couture et d'enseignement ménager. Cinq autres bâtiments abriteront les futurs stagiaires. Toutes les installations seront achevées fin mars, et nous pourrons recevoir les stagiaires dans tous nos locaux, début avril. Deux Centres So-

ciaux Educatifs, qui serviront de Centres d'Application au C.F.E.B., ont été construits, l'un à Tixeraine, l'autre à Kaddous.

Pour le personnel, deux grandes équipes doivent être constituées : la première, formée par les instructeurs spécialisés chacun dans l'une ou plusieurs des branches suivantes : psychologie, connaissance du milieu, sociologie, instruction générale, problèmes industriels et ateliers masculins ; vie féminine et ateliers de formation familiale ; action sanitaire et sociale ; techniques audio-visuelles. La deuxième, comprenant les

techniciens travaillant dans les ateliers de photo, cinéma, sonorisation, graphisme et sérigraphie.

Si l'équipe de techniciens est à peu près au complet, l'équipe d'instructeurs est encore très réduite. Une des premières tâches du Service est de pourvoir les postes par du personnel vraiment qualifié.

En plus de ce personnel attaché au C.F.E.B., nous nous efforcerons d'obtenir la collaboration de spécialistes. Dès maintenant, nous avons pu nous assurer le concours d'une Inspectrice de l'enseignement technique (enseignement ménager) et d'un Inspecteur du même service (ateliers masculins); nous comptons obtenir celui de l'enseignement agricole et celui du Service de la Santé Scolaire.

DOCTRINE PEDAGOGIQUE.

Le personnel des C.S.E. a un certain nombre de moyens à sa disposition : classes d'enseignement, ateliers, infirmeries, etc... Il s'agit de préciser comment chacune de ces activités s'insère dans l'Education de Base et de définir pour chacune, ses publics, ses programmes, ses progressions, la durée de l'enseignement et la méthode préconisée. Il faut que les cadres du Service aient une conception d'ensemble identique sur l'organisation des différentes activités, sinon dans les modalités pratiques, du moins dans les principes et les buts à atteindre. Une certaine unité est absolument nécessaire si l'on veut un service cohérent. Pour être valable, cette recherche pédagogique doit tenir compte de l'expérience des centres et de l'avis des techniciens spécialisés.

Ainsi, pour préciser le rôle des ateliers masculins, nous sommes partis de notes rédigées par un instructeur du C.F.E.B.; ces notes ont été discutées par les autres instructeurs, par des Inspecteurs du Service et des Moniteurs. Elles le furent encore lors du stage groupant les moniteurs en fonction dans le Service. Les résultats de ces discussions ont été confrontés avec les points de vue d'un Inspecteur de l'Enseignement technique et du responsable pédagogique de la Formation Professionnelle des Adultes (F.P.A.). Les conclusions de tous ces colloques feront l'objet d'une circulaire précise du Service, définissant ce que doivent être les objectifs des ateliers masculins dans les Centres Sociaux Educatifs et, partant, le rôle de leurs moniteurs. Nous procéderons de la même façon pour chaque activité. Après les différentes catégories de stages qui se dérouleront cette année, nous espérons être en mesure de normaliser ainsi toutes les activités. En procédant de cette façon, nous comptons nous entourer de garanties sérieuses, celles de nos meilleurs moniteurs, adjoints et chefs de centre et celles des spécialistes que nous sollicitons. Nous éviterons ainsi des erreurs grossières et nous ne ferons pas double emploi avec les institutions existantes, l'originalité de notre Service étant de mettre au niveau des populations les plus humbles, l'enseignement et les moyens que ces institutions n'ont pu mettre à leur portée.

ELABORATION DES DOCUMENTS.

Nous avons voulu partir des documents demandés par les Centres pour répondre aux besoins les plus urgents. Les documents qui nous ont été demandés seront multipliés dans la mesure où leur utilisation pourra être généralisée. Ainsi, le premier trimestre a vu la fin des travaux qui avaient été commencés l'an dernier : panneaux « alimentation », les deux maga-

zines féminins, la campagne « la Ruche » (2 films fixes, 2 brochures, une série d'affiches).

Des documents en cours de réalisation pourront bientôt être mis à la disposition des centres : films animés, « construction de la table », « construction de la maïda » et « l'enfant propre », des films fixes présentant les différentes activités d'un Centre Social, 2 essais de film fixe d'après des dessins portant sur l'enfant malpropre et le « trachome », deux campagnes : « lutte contre les mouches » et « aviculture », une série de brochures portant sur « la Restauration des sols », « Soins aux plaies », « le Poulailler », « Apprends à mesurer ». Pour les moniteurs, des progressions seront fournies, progressions que devront concrétiser les circulaires définissant les objectifs et l'organisation de tel ou tel enseignement ou activité d'un Centre Social Educatif.

FORMATION DU PERSONNEL.

A l'avenir, toutes les personnes recrutées par le Service devront faire au préalable un stage de formation au C.F.E.B.

Il y aura deux types de stage :

- les stages de spécialités : enseignement général, ateliers masculins, ateliers féminins, action sanitaire, agriculture et problèmes ruraux. Ces stages intéresseront les adjoints et les moniteurs. Outre le caractère d'une présentation générale de ce qu'est l'Education de Base et le Centre Social Educatif, ces stages auront surtout celui d'un « dressage au métier » ; les leçons que feront les stagiaires dans les classes et les ateliers des centres d'application, constitueront l'une des activités les plus importantes des stages.
- Le deuxième type s'adressera aux chefs de centre et aux adjoints susceptibles de le devenir. Ces stages insisteront davantage sur les problèmes généraux que pose l'Education de Base : information sur les buts et les méthodes de toutes les activités d'un Centre Social, sens de l'organisation, etc...

Le C.F.E.B. a commencé par organiser des stages pour le personnel déjà en fonction ; c'est ainsi que se sont déroulés en janvier un stage pour moniteurs d'Enseignement général, en février un stage pour moniteurs d'ateliers masculins et en mars un stage pour monitrices d'ateliers féminins. Nous comptons d'ailleurs faire profiter le personnel qui n'a pu assister à ces stages, des conclusions des activités, lors des journées pédagogiques qui seront organisées par région, en avril.

CONCLUSION.

On peut dire que le C.F.E.B. voit son rôle se préciser, ses équipes se mettre en place et surtout à l'ouvrage. Pour cela, il réclamera le personnel nécessaire et recherchera le concours de tous ceux qui, par leur spécialité, pourront contribuer à définir et à préciser le rôle de l'Education de Base que doit dispenser le Centre Social Educatif.

Tous les stages que nous ferons cette année, nous permettront de voir plus clair dans notre action, et seront pour nous une expérience. Cette année sera pour le C.F.E.B., dans de nombreux points, une année de « rodage » qui lui permettra de mettre au point son organisation et ses programmes.



Après le stage « ateliers », les moniteurs exposent leurs travaux d'application.

STAGES EFFECTUES :

— Stage d'Enseignement Général du 18 au 29 janvier 1960.

25 stagiaires de toutes les Inspections Académiques.

Les cours ont porté sur l'organisation des classes et de l'enseignement général dans les centres, l'enseignement de la lecture et du langage, du calcul, du dessin, sur la manipulation des appareils audiovisuels. Une large place a été faite aux travaux pratiques (leçons modèles, leçons d'essai).

— Stage « Ateliers » du 15 au 25 février 1960. 21 moniteurs inégalement répartis en 3 spécialités : Bois, Fer, Auto.

Stage d'initiation et d'information pour les moniteurs nouvellement recrutés, stage de perfectionnement et de « reprise en main » pour les autres.

Messieurs TILLIER, Inspecteur de l'enseignement technique et MAUGIUS, Directeur de la Formation professionnelle des adultes, ont bien voulu apporter leur collaboration active à ce stage.

— Stage « ateliers féminins » du 4 au 15 mars 1960, organisé avec la collaboration de Mlle GUEPRATTE, Inspectrice de l'Enseignement Technique.

PROCHAIN STAGE :

— Stage des chefs de centre du 20 avril au 13 juillet 1960.

NOMINATIONS AFFECTATIONS

— M. KADDACHE Mahfoud, professeur au Lycée d'El-Biar, est nommé Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs à compter du 1-10-1960 et affecté au Centre de Formation pour l'Education de Base en qualité de Directeur.

— M. OULD AOUDIA Salah est nommé Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs à compter du 1-12-1959 et chargé, à ce titre, de la circonscription de l'Est-Algérois.

— M. BEKRI Hamel est nommé Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs à compter du 1-12-1959 et chargé, à ce titre, de la circonscription de ORAN-OUEST.

— M. BEN YELLES Abdelkrim est nommé Inspecteur des Centres Sociaux Educatifs à compter du 1-12-1959 et chargé, à ce titre, de la circonscription de ORAN-EST.

— M^{lle} THIERRY MIEG Claude, Docteur en Médecine, est mise à la disposition du Service des Centres Sociaux Educatifs par le Service de la Santé Scolaire et Universitaire.

PROGRAMME D'IMPLANTATION DES CENTRES SOCIAUX EDUCATIFS – Année scolaire 1959 - 1960

Les noms des communes sont en caractères gras.

INSPECTION ACADEMIQUE D'ALGER - 4 centres

	Département		Département
EL-AFFROUN	Alger	CARNOT	Orléansville
MALAKOFF	Orléansville	THIERS	Tizi-Ouzou

INSPECTION ACADEMIQUE D'ORAN - 10 centres

	Département		Département
SIDI-BEL-ABBÈS	Oran	PALIKAO	Mostaganem
MERCIER-LACOMBE	»	JERARA - HAMADENA	»
VALMY	»	FAIDHERBE - TIARET	Tiaret
MASCARA	Mostaganem	PRÉVOST-PARADOL	»
OUED-TARIA	»	SAIDA - DOUI-THABET	Saïda

INSPECTION ACADEMIQUE DE CONSTANTINE - 16 centres

	Département		Département
BIZOT	Constantine	SIDI-SALEM - BONE	Bône
ROUFFACH	»	AIN-MOKRA	»
AIN-KERMA	»	NECHEMEYA	»
HENCHIR-TOUMRANI	»	PENTHIÈVRE	»
JEMMAPES	»	BOU-MAIZA - TOBEIGA	»
LA ROBERTSAU	»	BOUGIE	Sétif
BISKRA	Batna	TAZMALT	»
TOLGA	»	SÉTIF (YAYAOUI)	»

N.B. — 30 autres centres seront construits sur le budget 1960 et mis en service à la fin de l'année 1960 ou au début de 1961.

— 60 nouveaux centres seront construits en 1961.

— Les programmes d'implantation, définis dans chaque Région par le Préfet Inspecteur Régional assisté de l'Inspecteur d'Académie, seront publiés dans le prochain numéro de ce bulletin.

Ancienne Imprimerie
— V. HEINTZ —
41, rue Mogador
A L G E R
